

l'éducation

le 26 avril
règlement du concours



apprendre
la musique

5 avril 1979

n° 384 ■ 4 F

11^e Salon
du Matériel
Didactique



sadibel

5-10/V/1979

Tous les jours de 10 à 18 heures

Un vaste rassemblement
d'articles spécialisés qui
concernent tous types d'études,
d'élèves, de méthodes.
Centre d'information pour
enseignants. Journée d'études.
Vaste programme d'animation.

Parc des Expositions de Bruxelles



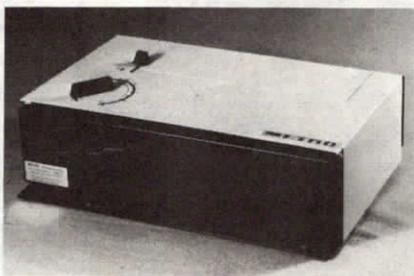
Organisé par la Foire Internationale de Bruxelles . Parc des Expositions, B-1020 Bruxelles - Tél. 02/478.48.60

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

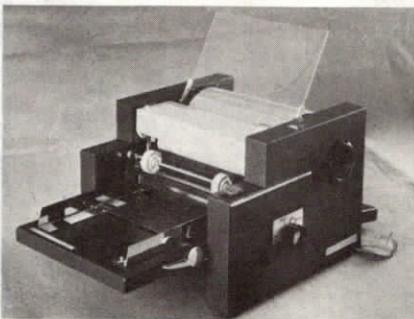
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format : 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 581 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

Bell Educational Trust Deux cours pour candidats préparant l'Agrégation et le C.A.P.E.S. d'anglais 1979

SAFFRON WALDEN INTERNATIONAL
COLLEGE ESSEX, ENGLAND

- 1^{er} - 8 AVRIL : Les auteurs communs.
 - 8-15 AVRIL : L'option littéraire.
 - 15-22 AVRIL : Les auteurs communs (reprise du premier cours).
 - Inscription pour un ou deux cours. Cours entièrement donnés en anglais.
 - Travaux en petits groupes.
 - Travaux pratiques :
 - Analyse de Textes.
 - Stylistique de l'Anglais.
 - Stylistique et Traduction.
 - Participation limitée à 30 par cours.
 - Logement sur place ou en famille.
- Prix pour cours, logement et repas inclus : 80 £ pour une semaine
155 £ pour deux semaines**

Pour information et demandes d'inscription, s'adresser à :

M. Robin LAIDLAW, M.A.,
Directeur d'études,
International College
South Road,

Saffron Walden, Essex, England
Saffron Walden est une charmante petite ville située à 25 km au sud de Cambridge.

La fondation Bell est un organisme à but non lucratif.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 pour le sport scolaire, par Maurice Guillot
- 2 inspecteurs/inspectés, par Nicole Gauthier
- 4 Decroly : un livre pour sauver l'école, par Michaëla Bobasch

cette école innombrable

- 6 la musique entre l'école et la vie, entretien avec Jacques Charpentier, directeur de la Musique au ministère de la Culture
- 10 régions : des sociologues contre le béton, par Gérard Séneca
- 11 vous avez la parole : la vieillesse et l'enfance, par Marie-Anne Lalos ; courrier des lecteurs
- 12 séjours linguistiques : au-delà de « my tailor is rich »

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 pédagogie quotidienne : l'indicateur des horaires de trains, par Claude Moreau
- 19 documentation : deux guides, une revue, un dictionnaire, une collection, par Christian Cousin, Pierre Ferran, Louis Porcher
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 surprises livresques, par Jean-Pierre Vélis
- 26 panorama — cinéma : de bien belles images ; pour Lino Ventura ; de la fausse à la vraie terreur, par Etienne Fuzellier ; théâtre : d'aimables marionnettes ; l'envers du quotidien ; chacun sa vérité, par Pierre-Bernard Marquet ; une difficile harmonie, par Raymond Laubreaux ; festivals

le monde comme il va

- 30 le droit de savoir, par Maurice Guillot
- 34 mots croisés — bridge

photos — couverture et p. 24 : A. Munoz de Pablos ; p. 6, 28 et 29 : Lot.

pour le sport scolaire

DANS LE TUMULTE des protestations qui entourent les mesures de « redéploiement », le sport à l'école, qui a lui aussi les siennes, issues du « Plan de relance du sport » de Jean-Pierre Soisson, a bien du mal à faire entendre sa voix. Faut-il en conclure que, même dans une telle situation, il est encore tenu, par rapport aux disciplines dites « nobles », seulement comme un complément d'éducation ? Ce serait aller un peu vite, mais il faut bien constater que, si tout le monde en appelle au sport à l'école pour l'avenir du sport tout court, nous en sommes, non plus à la déjà vieille « répartition de la pénurie », mais au « redéploiement de la pénurie ». Les termes changent si la situation, elle, ne change guère.

La longue négociation entreprise par la FEN avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, bien qu'elle se poursuive, ne va pas bouleverser grand-chose étant donné les positions réaffirmées du ministre sur la réduction d'une heure pour l'animation des associations sportives d'établissement et sur les transferts de postes. Le seul vrai point positif est « la volonté de poursuivre une politique de recrutement d'enseignants selon les objectifs du programme d'action prioritaire du VII^e Plan » formulée par Jean-Pierre Soisson. Mais ne rêvons pas, le retard accumulé ces dernières années ne pourra pas être rattrapé avant la fin du Plan. Il y aura encore un nombre considérable de « reçus-collés » aux épreuves du CAPEPS alors que le redéploiement, tel qu'il est envisagé, ne pourra guère être qu'un nivellement par le bas.

Le syndicat des professeurs-adjoints (SNEEPS) qui, ayant arraché la promesse que les instances syndicales seraient consultées avant tout transfert, se consolait du redéploiement, déçante en constatant déjà que la promesse est de pure forme. Les professeurs, pour leur part, répondent, par la voix de leur syndicat, le SNEP, un « non » catégorique à la formule de vacances pour l'animation des associations sportives dans les établissements proposée par le ministère. Ils étaient deux cent cinquante, venus de toute la France, réunis cette dernière fin de semaine à la Sorbonne pour tenir une « Convention nationale pour la défense du sport scolaire et universitaire ». Ils se sont interrogés sur leur action, bien sûr, mais aussi et surtout sur leur rôle et sur le contenu de leur enseignement pour mieux adapter le sport scolaire à notre époque tout en préservant le pluralisme des méthodes pédagogiques. Ils sentent bien que c'est sur ces deux points, rôle et contenu, que repose en grande partie la transformation de l'image stéréotypée du « prof' de gym ».

Des Assises nationales pour la sauvegarde du sport scolaire sont envisagées, un Appel national est d'ores et déjà lancé et si, comme ils l'affirment, les professeurs accompagnent ces actions d'une vaste réflexion sur les contenus, leur « bataille de l'opinion », pour reprendre leurs propres termes, sera gagnée. Reste à savoir ce qu'en haut lieu, on « veut » faire du sport scolaire.

Maurice Guillot

Faut-il brûler les inspecteurs ?
Non, mais il faut rénover leur fonction,
a répondu la FEN au cours d'un colloque organisé sur ce thème. Pendant une journée, inspecteurs et inspectés ont pu échanger des propos, exposer leur point de vue et, peut-être, poser les premiers jalons d'une amélioration de leurs relations...

A L'OCCASION d'une enquête effectuée il y a quelque temps auprès de ses adhérents, la section départementale de l'Allier du SNI-PEGC essayait d'ébaucher une analyse des relations entre inspecteurs et enseignants. Si la plupart des instituteurs et PEGC interrogés ne demandent pas la suppression de l'inspection, beaucoup en revanche s'avouent déçus, scandalisés ou mécontents de la relation qu'ils entretiennent avec leur supérieur hiérarchique. La note pédagogique, fondée sur une appréciation ponctuelle et rare, est formellement contestée : 86,40 % demandent sa suppression. La pratique actuelle des inspecteurs est souvent remise en cause : on leur reproche essentiellement la rapidité de cette visite-contrôle, dont dépend pourtant l'avancement et l'évolution de la carrière. Il apparaît, dans l'échantillon des deux cent soixante-douze syndiqués qui ont répondu à l'enquête, que la moyenne d'intervalle entre deux inspections consécutives est de trois ans et huit mois, avec des écarts allant de deux ans onze mois à ... quinze ans. La durée

Inspecteurs / inspectés

moyenne d'une visite d'IDEN est évaluée à une heure et demie, la plus brève étant de trente minutes, la plus longue de trois heures. Enfin, l'entretien déçoit beaucoup d'inspectés, qui attendent de ce moment privilégié conseils pédagogiques et non réprimandes ou critiques injustifiées : il est en général assez bref, et n'excède jamais quarante-cinq minutes.

Un tel tableau, tristement réaliste, soulève depuis quelques années un mouvement de contestation de l'inspection, celle-ci étant parfois violemment remise en question. La relation inspecteur/inspecté peut-elle être déhiérarchisée ? Peut-on remplacer le contrôle tout puissant qu'exercent — à quelques exceptions près — les inspecteurs, par la notion, jugée plus juste et plus cohérente, d'« évaluation » ? Comment faire pour évaluer globalement une équipe pédagogique dont les membres travaillent collectivement tout au long de l'année ? Qui est en droit d'évaluer, et comment ? Pourquoi des inspecteurs à vie ? Toutes ces questions ont été soulevées, par ceux qui sont inspectés d'une part, mais aussi par ceux des inspecteurs qui s'interrogent sur leur pratique professionnelle.

C'est pour y réfléchir que la Fédération de l'Éducation nationale a organisé, le 27 mars dernier, un colloque intitulé : « Évaluation — décentralisation — inspection ». Michel Gevrey, membre du bureau national du SNI-PEGC (qui compte environ trois cent cinquante mille « inspectés »), et Michel Moisan, secrétaire général du SNIDEN, syndicat qui regroupe environ 90 % des IDEN, ont ouvert cette journée en exposant leur point de vue respectif.

Les intervenants ont remis en cause non seulement l'inspection, mais aussi le détournement dont elle est fréquemment l'objet : « L'inspection générale est devenue non plus ce groupe de sages à l'écoute du

système éducatif, mais un brain trust à la disposition du ministre. [...] Les inspecteurs d'académie, devenant directeurs départementaux, ont perdu cette indépendance souvent reconnue pour devenir les agents de transmission des directives du pouvoir central. [...] Et si les syndicats qui représentent les autres corps d'inspection sont unanimes à condamner l'attitude d'un ministre qui voudrait les soumettre et en faire les contrôleurs de l'application de ses directives, il reste que sur le terrain un certain nombre de ces inspecteurs oublient qu'ils sont aussi des syndiqués », a expliqué Michel Gevrey, dénonçant ainsi les rouages de l'inspection qui sert trop souvent de courroie de transmission des directives administratives, sacrifiant par là sa mission pédagogique.

Pour sa part, Michel Moisan a dressé un tableau des difficultés croissantes que les IDEN rencontrent sur le terrain, même si les adhérents de la FEN « conçoivent leur rôle avant tout comme une tâche d'animation ». « Mais il faut des moyens matériels et humains importants pour mener réellement une réflexion avec les enseignants », continue Michel Moisan, qui explique « qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre des inspecteurs pour pouvoir répondre à la demande des enseignants et faire

un travail satisfaisant sans être débordé ». Le secrétaire général du SNIDEN souligne également l'impossibilité pour des inspecteurs qui veulent accomplir convenablement leur mission de s'occuper de plus de quatre cents maîtres : « Les pouvoirs publics s'accommodent fort bien de cette situation », conclut-il.

La discussion qui s'est ensuite engagée a, malheureusement, apporté peu d'éléments nouveaux de réflexion sur cette double notion d'évaluation et d'inspection. Si les syndicats de la FEN semblent en majorité souhaiter une évolution de l'inspection dans le sens d'une aide et d'un soutien pédagogiques (seule la tendance « École émancipée » se prononce pour la suppression de toute forme d'inspection), ils sont encore divisés sur l'opportunité de la note pédagogique, la valeur de l'auto-évaluation au sein d'une équipe pédagogique et la formation de l'inspecteur. En outre, la nature des liens entre le corps des inspecteurs et le pouvoir politique n'a pas été réellement analysée, et bien des questions n'ont pas été abordées quant à la relativité du jugement porté par un homme sur des hommes, l'ambiguïté fondamentale entre le conseiller et le censeur, qui sont les deux casquettes d'une seule et même personne. Et c'est également dommage que le dialogue n'ait pas

Réunis le 22 mars à Lille pour une Journée nationale d'action et d'information sous l'égide de la FEN, les responsables départementaux, régionaux et nationaux du SNIDEN ont voulu attirer l'attention des autorités ministérielles et de l'opinion publique sur les difficultés croissantes que les IDEN rencontrent dans l'exercice de leur profession. Dans une motion adressée au ministre de l'Éducation, ces responsables affirment « que les IDEN ne disposent pas des moyens budgétaires qui leur permettraient d'assurer, à leur niveau et dans l'intérêt bien compris des enseignants et des enfants, le bon fonctionnement du service public d'éducation ». En outre, le SNIDEN, qui tiendra son congrès les 25, 26 et 27 avril à Rosny-sous-Bois, a inscrit à son ordre du jour le problème de l'inspection dans la conjoncture politique et sociale actuelle. Les IDEN considèrent que leur congrès se situe à un moment stratégique important et vont débattre de leur rôle dans la formation des maîtres.

été plus profond entre inspecteurs et inspectés ; les premiers se sont souvent sentis sur la défensive ; les seconds ont longuement évoqué la pesanteur de la hiérarchie, qui freine des contacts pédagogiques qui pourraient être enrichissants ou une stimulation dans la recherche entreprise. Les participants ont seulement dressé un tableau de la situation actuelle, sans plus. Les conclusions de ce colloque ont, à cet égard, été un peu décevantes.

André Henry, secrétaire général de la FEN, qui a conclu cette journée, a rappelé les positions de la fédération : « Les inspecteurs et inspectrices doivent être des hommes et des femmes de terrain, capables d'animer un double mouvement : mouvement de diffusion d'une doctrine nationale élaborée à partir des lois du Parlement ; mouvement de remontée, vers un pouvoir central ou décentralisé, des constatations faites sur le terrain et des doléances venues de ce terrain, des parents, des élèves, des personnels d'éducation. » « On peut être inspecteur et vouloir maîtriser son métier, non pas le subir », a-t-il ajouté, soulignant ainsi le rôle de formateur et d'évaluateur qui devrait être essentiellement celui de l'inspecteur.

L'inspection est remise en cause : c'est vrai aujourd'hui où de plus en plus d'inspectés acceptent mal les contraintes imposées par la hiérarchie. En revanche, le corps d'inspection, bloqué entre des impératifs administratifs et les exigences du terrain, parvient mal à se situer et, dans l'ensemble, la pratique des inspecteurs évolue peu : ils sont encore considérés comme ces censeurs craints, respectés, mais peu aimés, qui jugent, sur une très brève période, des enseignants qu'on incite par ailleurs à s'auto-évaluer constamment et poursuivre une démarche pédagogique. Dans ce contexte, l'inspection est souvent vécue comme une humiliation et on peut craindre qu'il en sera ainsi tant que les fonctions de l'inspecteur contrôleur et animateur seront si intimement liées.

Nicole Gauthier

Pour sauver leur école, toujours menacée de fermeture, les enseignants et parents de l'école Decroly à Saint-Mandé multiplient les initiatives : ouverture de l'établissement aux journalistes, manifestation à Paris le 24 mars au square Jules-Ferry débaptisé pour la circonstance et transformé en square Ovide-Decroly, et rédaction d'un livre intitulé « Decroly vivra » (Casterman, coll. « E 3 », 240 p., 42 F), dont la sortie en librairie est attendue pour le 15 avril...

Decroly

un livre pour sauver l'école

« S'IL y a une guerre, ce ne sera plus avec des chars et des mitraillettes mais avec la bombe atomique », « Je ne crois pas que ce soit une guerre mondiale ; peut-être y aura-t-il des conflits importants mais pas jusqu'à une guerre atomique. » Robin et Céline se renvoient les arguments : avec leurs douze camarades de la classe de cinquième, ils participent à une table ronde sur le thème « Croyez-vous que la seconde guerre mondiale soit vraiment la dernière ? ». Certains ont apporté des articles de journaux pour mieux étayer leur démonstration. Les avis sont partagés ; les uns pensent qu'une troisième guerre mondiale est possible, d'autres que l'on en restera à des conflits localisés. On évoque les récents affrontements entre la Chine et le Viet-Nam, la bombe atomique, la force de dissuasion. Le professeur intervient de temps à autre lorsque la discussion s'égaré. C'est ce que l'on appelle, à Decroly, un débat. Celui-ci a lieu à la suite d'un trimestre de travail sur la période de la guerre 1939-1945 à partir de deux livres : *La guerre à neuf ans*, de Pascal Jardin, et *Un sac de billes*, de Joseph Joffo.

L'atmosphère est moins sérieuse au cours de mathématiques de Mme Burger. Là aussi il y a quinze élèves de cinquième, mais bien plus

agités ... peut-être parce que c'est le dernier cours de l'après-midi. Il s'agit de calculer le volume d'un cylindre, ce que l'on peut faire par deux méthodes : en appliquant une formule mathématique ou en prenant des mesures. Les élèves travaillent en groupes, chacun utilisant — sur les conseils du professeur — un procédé différent, afin de pouvoir ensuite comparer les résultats. Pendant que Mme Burger circule entre les groupes, les élèves eux aussi se déplacent dans la classe, que ce soit pour emprunter un double décimètre ou simplement pour se dégourdir les jambes. Pourtant, là où le néophyte ne discernerait que le chahut, l'observateur averti constate que tout le monde travaille à un moment ou à un autre, et chacun à son rythme. Ainsi, Serge et Isabelle qui ont terminé plus vite se voient confier le calcul du volume d'un récipient, tandis que Ruth qui n'a pas compris n'hésite pas à demander à plusieurs reprises des explications tant au professeur qu'à deux de ses camarades qui reprennent avec elle chaque étape du calcul. A la fin, elle aussi trouvera le bon résultat. Interrogés sur leur agitation peu conforme à ce que l'on attend généralement des élèves, ceux-ci répondent malicieusement : « Il y a des jours où l'on chahute encore plus, et d'autres





ole

où nous sommes plus calmes ; mais on travaille quand même » tandis que Mme Burger signale : « Je ne pourrais pas travailler de cette manière avec plus de quinze élèves. »

Cette tolérance de l'adulte envers les enfants, l'attitude très libre de ces derniers envers les professeurs, c'est l'esprit de Decroly tel qu'on tenté de l'expliquer enseignants, parents et élèves de l'école dans un ouvrage rédigé collectivement. Après avoir retracé l'évolution de cette école, créée en 1945 par un groupe de parents et d'enseignants, transformée en école publique en 1948 et qui accueille en 1979 trois cent vingt élèves de trois à quinze ans, Decroly vivra expose ce qui en fait l'originalité : un véritable tronc commun de la maternelle à la fin du premier cycle (ce qui a l'avantage, en supprimant les « ruptures » du passage au cours préparatoire et en sixième, de permettre à chaque élève de progresser à son rythme), un nombre restreint d'élèves par classe (vingt-cinq au maximum), le travail en équipe des enseignants, l'absence de hiérarchie et de direction — la coordination étant assurée par deux professeurs partiellement déchargés de classe qui se renouvellent tous les deux ans — et la participation des parents à la vie de l'école, que ce soit en prenant en

charge certaines activités comme les ateliers ou en s'occupant de la gestion. Le travail individualisé et en petits groupes alternant avec des moments d'apprentissage en groupe-classe, l'exploitation en profondeur de thèmes choisis par tous, l'absence de notes et de classement permettent de garantir la progression des acquisitions ainsi qu'une relation différente entre enseignant et enseigné, « l'enseignant perdant un peu de sa sacro-sainte autorité, mais y gagnant sur le plan humain ».

Les différences avec les autres établissements sont soulignées notamment au cours d'un dialogue entre enfants de Decroly et élèves d'une école traditionnelle, en particulier la comparaison de deux leçons de géographie au CM 2 : à Decroly, pas de résumé à apprendre par cœur (« Les enfants étudient les Alpes en complétant une carte dessinée par la maîtresse ; ils la colorient et indiquent les points importants : fleuve, mont, ville ; on la relit plusieurs fois si on veut l'apprendre ») ; pas non plus d'études systématisées des montagnes puis des plaines (« Les enfants de CM 2 de Decroly étudient les Alpes parce qu'un de leurs camarades y est actuellement : l'étude des Alpes n'est plus un enseignement plaqué artificiellement, elle répond à l'intérêt momentanée de l'enfant et à sa demande affective »). D'anciens élèves aussi témoignent des avantages de Decroly (une meilleure relation avec les enseignants) et de ses inconvénients (un monde un peu clos, parfois pesant).

Car si le livre tente d'expliquer les particularités de l'école, il n'en brosse pas un tableau idyllique et figé, mais met au contraire l'accent sur l'évolution continue et la complexité des relations entre les membres d'une « communauté éducative ». Les auteurs relèvent ainsi le contraste entre les motivations positives de parents désireux que leur enfant s'épanouisse à l'école et l'anxiété qu'ils éprouvent, craignant qu'il ne soit pas capable de passer des examens et de s'intégrer à l'en-

seignement traditionnel. Dans cette perspective se pose le problème du recrutement de l'école. Celui-ci n'est pas sectorisé et résulte du choix délibéré de parents qui, de par leur milieu socio-professionnel (enseignement, santé, tertiaire, métiers artistiques) sont particulièrement sensibilisés à l'éducation.

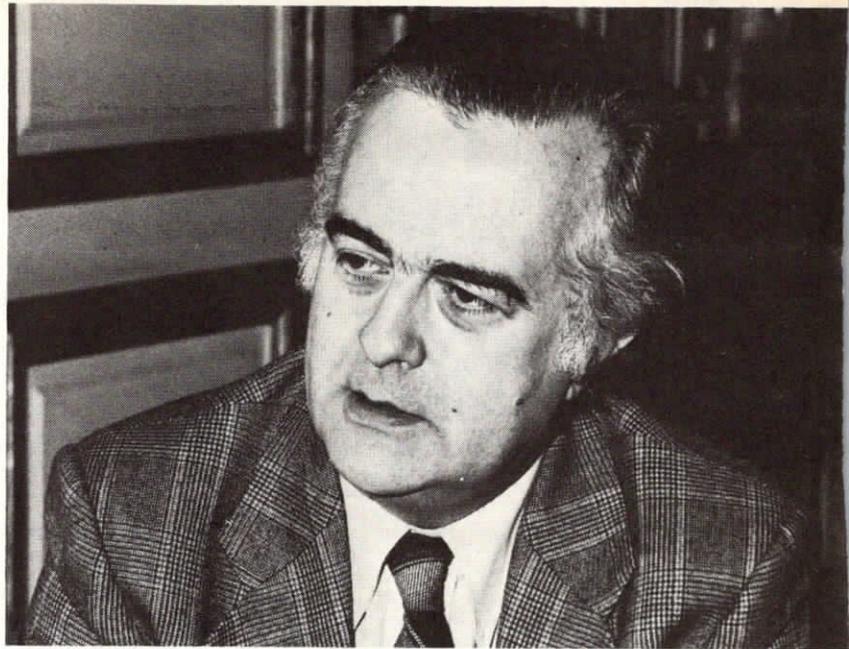
Le reproche d'être en quelque sorte une école de privilégiés, adressé à l'école Decroly par ceux-là même qui la soutiennent (« L'école Decroly devra rechercher tous les moyens pour devenir une véritable école de quartier recrutant ses élèves là où elle fonctionne », écrit Michel Gevrey, secrétaire national du SNI-PEGC dans L'école libératrice du 9 février 1979), inquiète les parents qui n'en ressentent qu'avec plus d'acuité leur isolement et se reprochent de n'avoir pas fait de prosélytisme. « Decroly, c'est une école mais aussi un mouvement vers la création d'autres écoles. Certains d'entre nous pensent que, trop absorbés par leurs tâches quotidiennes, nous avons négligé et même perdu de vue ce mouvement », écrivent-ils en revendiquant « le droit à la différence, la possibilité pour chaque citoyen de choisir à l'intérieur de l'Éducation nationale entre plusieurs méthodes et plusieurs finalités de l'école ».

Livre de qualité inégale selon les chapitres, écrit à la hâte par nécessité, Decroly vivra pourrait ouvrir un débat dont on peut craindre qu'il n'aura pas lieu ; en effet, le Conseil départemental de l'enseignement primaire, réuni le 29 mars pour examiner les ouvertures et fermetures de classes dans les écoles de l'académie de Paris, n'a pas remis en cause, dans sa majorité, la décision de fermeture prise antérieurement (1). Le SNI-PEGC signale qu'il est en désaccord avec cette décision.

Michaëla Bobasch

(1) Voir l'éducation nos 332 du 10 novembre 1977, 348 du 16 mars 1978, 360 et 361 des 21 et 28 septembre 1978 et 378 du 8 février 1979.

cette école innombrable



la musique

entre l'école et la vie

Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, et Christian Beullac, ministre de l'Éducation, ont présenté récemment, ensemble, les mesures qu'ils envisagent pour que se développe l'enseignement musical en France. Pour réduire les « déserts musicaux » de certaines régions ou des départements d'outre-mer, pour sensibiliser tous les enfants, dès leur plus jeune âge, aux disciplines artistiques, et parce que « *l'univers de la musique ne doit plus être le privilège de quelques-uns mais une possibilité offerte à tous* », les deux ministères ont décidé d'unir leurs efforts pour mener à bien une politique cohérente de l'enseignement musical.

Considérant que la musique fait partie de l'action éducative globale, Christian Beullac a décidé de développer ses efforts plus particulièrement au niveau de l'enseignement élémentaire. Pour aider les maîtres dans la mise en œuvre de cette pédagogie musicale, le ministre de l'Éducation se propose d'insister sur la formation des instituteurs dans ce domaine. Il souhaite développer le réseau de formation et d'animation en augmentant le nombre de conseillers pédagogiques en éducation musicale et en créant, « *là où c'est nécessaire* », des postes de professeurs d'écoles normales. Christian Beullac insiste également sur l'effort de formation et de recyclage qu'il estime indispensable pour les maîtres. Dans le domaine de l'enseignement secondaire, il désire mettre également l'accent sur la formation des enseignants, et encourager à une plus grande pratique musicale au sein des lycées (chorales, associations musicales à l'instar des associations sportives existant dans les établissements, etc.). Enfin, les services du ministère de l'Éducation se proposent d'étudier les modalités des interventions extérieures, « *dans un esprit de large ouverture* ». Ces mesures, aussi généreuses soient-elles, ne pourront être efficaces que si elles sont suivies des mesures budgétaires importantes concrétisant réellement cette volonté d'introduire la musique — comme d'autres disciplines artistiques — à l'école.

Pour sa part, Jean-Philippe Lecat se propose de compléter cette série d'initiatives par un effort sur l'enseignement musical en dehors de l'école. Huit cent mille enfants fréquentent actuellement des écoles de musique spécialisées. Parmi ceux-ci, cent mille sont dans des établissements contrôlés par le ministère de la Culture qui a augmenté de 15,6 % en 1979 le budget de la musique. Par ailleurs, Jean-Philippe Lecat entend créer un conservatoire national de la musique qui devrait ouvrir ses portes à Lyon en octobre 1979. Sont également prévues les promotions de plusieurs écoles de musique au rang d'écoles nationales.

Ces mesures interministérielles vont être complétées par la création d'« ateliers musicaux », qui seront des lieux « *pour accueillir des jeunes qui ont envie de s'exprimer dans le domaine musical, sans pour autant devenir des spécialistes* ». C'est Jacques Charpentier, nouveau directeur de la Musique au ministère de la Culture, nommé le 20 janvier dernier, qui a été chargé de ce dossier. C'est également lui qui doit mettre en application la politique préconisée par Jean-Philippe Lecat. Nous lui avons demandé d'expliquer comment il conçoit l'éducation musicale des jeunes enfants, et les moyens qu'il entend mettre en œuvre pour mener à bien sa tâche.

entretien avec Jacques Charpentier

● *Jean Philippe Lecat et Christian Beullac ont présenté récemment les perspectives d'action commune pour l'enseignement de la musique. Pourquoi des liens entre le ministère de l'Education et le ministère de la Culture ?*

Il y a une demande musicale, exprimée actuellement à l'échelon national, qui fait du problème de l'enseignement musical un problème de société. L'expansion de la vie musicale en France, à laquelle on assiste depuis quelques années, est une véritable révolution culturelle. C'est à la fois étonnant et bouleversant de voir un pays, dont on a dit pendant si longtemps qu'il n'était pas musical, être attiré si brutalement par la musique.

Etant donné que le ministère de l'Education a en charge la formation de l'ensemble des Français, que le ministère de la Culture a la responsabilité de la vie musicale et professionnelle, de la vie musicale des amateurs et de l'animation musicale, il a semblé nécessaire de mettre au point au niveau national une politique musicale commune, rendant cohérente l'action des deux départements ministériels. C'est bien le vœu des deux ministres,

et la présence du ministre de l'Education aux côtés du ministre de la Culture pour une conférence de presse commune sur l'enseignement musical est un événement historique : cela ne s'était jamais fait.

Depuis de nombreuses années, le ministère de l'Education n'a pas eu la possibilité de mettre en œuvre une politique d'enseignement musical à la mesure de la demande. Nous pouvons lui apporter le concours des institutions musicales, l'enseignement spécialisé des musiciens (c'est-à-dire les conservatoires), l'expérience pédagogique de nos maîtres dans les conservatoires (ils sont plusieurs milliers), et l'ensemble de la vie musicale du pays. Nous souhaitons pouvoir collaborer avec nos partenaires du ministère de l'Education pour leur permettre de se déterminer — et avec nous — sur une pratique musicale satisfaisante pour tous les petits Français et toutes les petites Françaises. Il faut avant tout que les enfants puissent produire leur propre musique. Il ne suffit pas de leur parler de la musique grecque en montrant pour tout exemple la photographie d'un bas-relief. C'est à déguster les enfants de la musique.

Il y a, au ministère de l'Education, un personnel de grande qualité, qui mérite d'être conforté mais qui n'a pas les moyens matériels que nous avons en partie ; nous avons une expérience de formation et de pratique musicales. Il semble donc cohérent et nécessaire que les deux départements unissent leurs efforts. Une commission de travail a été instituée, dans laquelle les spécialistes des deux ministères travaillent pour remettre à leur ministre respectif un projet commun.

● *Quelles seront les principales lignes d'action de cette commission de travail ?*

Je vais m'exprimer à titre personnel, sans engager pour autant

les orientations qui seront finalement retenues par les ministres concernés.

Il faut refaire un peu l'historique du problème. D'abord, quatre chiffres. 1789 : quatre cent cinquante écoles de musique, vingt-cinq millions d'habitants ; ces écoles de musique étaient des maîtrises dans lesquelles on enseignait toute la musique. 1966 : cinquante millions d'habitants, quarante écoles de musique contrôlées par l'Etat. La musique a été assassinée trois fois. La première fois financièrement par l'Assemblée constituante qui a supprimé le budget des maîtrises ; la deuxième fois par l'Empire, quand Napoléon I^{er}, fils spirituel des idées esthétiques et philosophiques du temps, a considéré que la formation musicale — comme la formation dans tous les arts plastiques — était le fait individuel par excellence et a retiré les enseignements musicaux et plastiques de l'enseignement général pour valoriser quelques établissements spécialisés ; le troisième assassinat est d'ordre psychologique : puisque le Français n'apprend plus la musique, on dit qu'il n'est pas musicien. Alors que la France a toujours été un pays de musiciens. Si la chute a été particulièrement enrayée, c'est grâce à l'aide des collectivités locales. Si les villes n'avaient pas pris sur elles le fonctionnement de leurs propres institutions musicales, il n'y aurait plus de musique en France.

En 1966, la situation est catastrophique et André Malraux décide de créer un Service de la musique, succédant ainsi à la surintendance du Roi. Il n'y a rien eu entre les deux. Le musicien était une espèce en voie de disparition.

Nous entrons aujourd'hui dans une période d'adolescence. Nous avons treize ans d'âge, pendant lesquels nous avons déjà fortement essayé de redresser la situation. Nous avons amélioré le fonctionnement des conservatoires et le recrutement des maîtres et des

directeurs, renforcé l'aide de l'Etat apportée au fonctionnement des institutions municipales, créé un baccalauréat musical — le bac F11 —, etc.

Le succès a alors été tel que même des villes qui ne pouvaient pas avoir d'établissements contrôlés par le ministère de la Culture ont créé des écoles municipales de musique : il y en a maintenant partout. Aujourd'hui, huit cent mille jeunes, garçons et filles, de six à trente ans, fréquentent des écoles de musique ou des conservatoires. Cela veut dire qu'il y a des milliers de gens qui sont actuellement concernés par la pra-

tique musicale chez eux, au cœur de leur foyer. C'est là que se situe la révolution culturelle. La vie musicale a cessé d'être la propriété personnelle de quelques-uns pour toucher maintenant toutes les catégories de la population.

Il n'est pas évident que le ministère de la Culture doive à lui seul prendre en charge la formation musicale de l'ensemble de la population française. Il faut donc maintenant changer de vitesse, car les conservatoires eux-mêmes risquent d'être mis en péril par l'excès de succès. Or, la formation des professionnels doit être garantie — et ceux-ci ne représentent actuelle-

ment que 5 % des effectifs totaux du public des conservatoires. Ces conservatoires sont aujourd'hui les seuls lieux d'accueil qui permettent la pratique d'activités musicales. Et c'est là que réside une grande partie du problème. Il faut donc concevoir des lieux où par ailleurs tout le monde, et pas seulement les jeunes, puisse faire de la musique, sans système de cours, de concours et de promotion.

Il faut, par conséquent, trouver des structures adaptées à cette nouvelle demande. C'est pourquoi il est souhaitable que l'on puisse collaborer avec le ministère de l'Education, pour introduire la pratique musicale dans les établissements scolaires. La commission de travail interministérielle en discute actuellement. Pour ma part, je verrai l'extension des disciplines d'éveil musical qui existent en maternelle au primaire. La carence actuelle peut être traumatisante pour les enfants. A ces disciplines d'éveil, pourraient alors s'ajouter quelques acquisitions pratiques. En arrivant au collège, les jeunes gens et les jeunes filles pourraient se déterminer dans des « équipes musicales » — comme il y a déjà des équipes de sport. Chaque lycée pourrait alors avoir, par exemple, sa chorale, son ensemble instrumental de cuivres, d'instruments à cordes ou de musique rock.

Je souhaite en effet sortir de ce vieux débat entre la musique dite « noble » et la musique dite « roturière ». Cela ne signifie rien : la musique est un tout.

Parallèlement à cette pratique musicale, à l'intérieur des établissements scolaires — que je souhaite de tout mon cœur — il pourrait être créé une structure qui n'existe pas du tout actuellement : des « ateliers musicaux » pour les jeunes auxquels cette formation musicale ne suffirait pas. Ce seraient des lieux d'accueil, et non pas des lieux pédagogiques au sens traditionnel du terme. Il s'agirait avant tout d'un lieu pour faire de la musique, et la musique que les

un homme orchestre

GILBERT VILLEDIEU est professeur de musique dans un collège du département de l'Essonne, à Igny très exactement, et, sans tambour ni trompette, si l'on peut oser cette image, il réalise, à partir de son enseignement scolaire, la liaison avec l'animation locale. Grand, décontracté, l'œil vif et malicieux, à l'entendre parler musique on comprend rapidement qu'il exerce une certaine fascination sur ses élèves — ce doit être aussi ça la pédagogie. Aussi au-delà des cours, un noyau s'est rapidement formé et la chorale du collège a pris corps petit à petit ; jusqu'à l'an dernier, l'effectif dépassait régulièrement la soixantaine d'élèves. « Cette année nous avons décidé de travailler Vivaldi et la difficulté des œuvres m'a obligé à sélectionner », dit-il presque avec regret.

Toujours est-il que les anciens élèves du collège l'ont très vite amené à créer la chorale d'adultes d'Igny, puis celle de Bièvres (le collège est intercommunal), les parents sont venus rejoindre les enfants, et chacune d'elles compte maintenant trente-cinq choristes. Mais son travail d'animation ne s'arrête pas là. Instrumentiste, il professe dans les conservatoires municipaux d'Igny et de deux autres communes voisines et, pour se délasser, il avoue, dans un sourire il est vrai, qu'il lui reste encore quelques soirées pour « faire de l'orchestre » !

S'il se sent soutenu moralement et financièrement par les municipalités, tout comme par la direction de la Culture du département — l'Essonne est un département-pilote pour la musique —, il regrette qu'il n'y ait pas plus de communion au sommet entre les ministères de la Culture et de l'Education. Il déplore la méfiance encore trop souvent de mise des conservatoires envers l'école, alors qu'au niveau local ces barrières sont facilement gommées. La situation privilégiée de l'Essonne n'y est certainement pas étrangère : le département compte quatre-vingt-huit chorales qui ont énormément de contacts entre elles ; chaque année, des festivals de très haute qualité les réunissent pour interpréter des œuvres communes. Et des séries de concerts — auxquels participe parfois la chorale du collège — sont patronnées par la direction de la Musique, dont les subventions permettent le renfort de solistes et de musiciens.

Toute cette activité n'empêche pas Gilbert Villedieu de se considérer « un parmi les autres ». Ce qui l'intéresse avant toute chose, c'est d'enseigner le respect de la musique. La petite élite musicale qu'il a façonnée ne le fascine pas outre mesure : « Ce qui m'intéresse, ce sont les sixièmes ; quand ils arrivent, musicalement ils sont comme des infirmes ; et si l'on ne fait rien, ils resteront infirmes toute leur vie ! »

Procurez-vous les anciens numéros d'ESPACE ET CIVILISATION

enfants ont envie de faire. Ces ateliers musicaux, tels que je les conçois, fonctionneraient en liaison avec les conservatoires et le ministère de l'Education. Le financement est à l'étude. On envisage pour l'instant une participation financière des intéressés, le reste des charges étant réparti entre plusieurs interlocuteurs. Cette idée avance bien à l'intérieur du ministère de la Culture.

● *Quels sont les moyens dont dispose le ministère de la Culture pour mener à bien cette politique ?*

Le budget de la direction de la Musique est le budget le plus lourd du ministère. En 1980, l'accent sera mis sur l'enseignement musical afin de pouvoir restructurer les conservatoires et mettre sur pied les premiers ateliers musicaux. Nous avons fait des demandes importantes qui permettraient, si nous obtenons une réponse positive, d'avoir un décollage bénéfique et spectaculaire dans le domaine de l'enseignement de la musique. J'ai confiance, car c'est un bon dossier, et la demande de la population et celle des collectivités locales sont très fortes.

Par ailleurs, dès 1979, nous allons créer un Conservatoire national supérieur de musique à Lyon. Ainsi que le dit Jean-Philippe Lecat, ce n'est pas « le second conservatoire, c'est l'autre ». N'oubliez pas que le précédent a été créé en 1797... On y enseignera, en plus des disciplines traditionnelles, des disciplines qui ne sont pas inscrites au programme à Paris comme, par exemple, l'ethno-musicologie, qui va permettre de retrouver les musiques traditionnelles régionales et dont l'influence se fera sentir dans notre vie musicale, ou encore l'interprétation de la musique ancienne, ou la pédagogie. Nous voulons varier les disciplines pour que le musicien ne soit pas un petit monstre.

Propos recueillis par
Nicole Gauthier



N° 1 - En exclusivité la grande rencontre spatiale de Lyon. Une année sur Mars. Le télescope franco-canadien à Hawaï. Le milieu interplanétaire, etc... N° 2 - 4 mois à bord de Saliout 6. A la découverte de Vénus. Au pic à 19 ans. Le système solaire à la loupe. L'éclipse de Lune du 16 septembre, etc... N° 3 - Le dossier Vénus. L'enjeu Spacelab. Plongée profonde dans le cosmos. Le meeting de Stellaphane, etc... N° 4 - Spécial Soleil. L'espace et la science des matériaux. La réflexion de Jean-Claude Pecker. Vers une collaboration entre professionnels et amateurs, etc... N° 5 - Jupiter. L'Univers d'Einstein. Le milieu interstellaire, etc... Et dans chaque numéro des rubriques : C'était il y a 10 ans. Comètes en vedette. L'actualité astronomique. La ronde des satellites. Des notes de lecture, etc...

BON DE COMMANDE A RETOURNER DÈS AUJOURD'HUI
A ESPACE ET CIVILISATION, 50, AVENUE DAUMESNIL, 75012 PARIS
POUR LA BELGIQUE : SOUMILLION, AVENUE MASSENET, 28 - 1190 BRUXELLES

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Désire recevoir le(s) numéro(s) suivant(s) d'Espace et Civilisation

1 2 3 4 5 (10 FF - 81 FB - 5 FS, chaque)

soit _____ francs que je joins par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Société d'Éditions Voudiez - 50, avenue Daumesnil, 75012 PARIS - Tél. : 346.13.00

Pour la Belgique : Éd. Soumillion, avenue Massenet, 28
1190 Bruxelles CCP 000-0069021-54

EC 6

des sociologues contre le béton

DES SOCIOLOGUES liés à un institut universitaire, associés à la construction d'un ensemble de logements sociaux : l'aventure mérite d'être relevée, surtout si le théâtre de cette action est la Côte d'Azur, région où l'on se montre parfois peu attentif quand il s'agit de bâtir.

Depuis janvier 1978, des sociologues, rattachés au CAFRI (1), participent ainsi à l'élaboration d'un programme de 525 logements sociaux (dont 140 HLM locatives) dans la vallée du Paillon, près de Nice. Menée sur une ZAC (zone d'aménagement concerté), cette opération aboutira à doubler le nombre des habitants d'une commune, celle de Drap.

Avec l'arrivée, en février, des premiers résidents, l'expérience apparaît aujourd'hui intéressante à double titre. D'abord, parce que les membres du CAFRI n'ont pas seulement recueilli des informations « après coup », examinant tel ou tel quartier comme un objet scientifique : ils ont effectivement apporté des suggestions ou des solutions à un projet qui était encore en devenir. Ensuite, parce que cette tentative correspond aussi au souci manifesté par certains constructeurs — en la circonstance la SCIC,

filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, et la municipalité de Drap — de modifier, grâce à cet apport nouveau, les mœurs de la promotion immobilière.

« Dans l'aménagement de la ZAC, nous sommes évidemment soumis à un certain nombre de contraintes : prix du terrain, surface, nombre de personnes à loger, etc. Mais à l'intérieur de ce cadre, il est possible de procéder à des adaptations et à des modifications non négligeables en tenant compte de la volonté des usagers. C'est-à-dire d'instaurer en fait, à travers une modification de l'espace urbain, un nouveau type de vie sociale. C'est à ce niveau qu'interviennent les spécialistes universitaires », explique Max Mattioli, chargé de mission à la SCIC, lui-même psychosociologue et animateur de l'expérience.

« Pourquoi ne mettrions-nous pas nos techniques au service de l'amélioration de l'habitat ? », demande de son côté le sociologue Victor Borgogno, qui a momentanément abandonné les enquêtes habituelles sur les travailleurs immigrés afin de se lancer dans l'expérience de Drap.

Mais comment et dans quelle mesure est-il possible concrètement d'intervenir ?

« Les futurs locataires ou propriétaires des immeubles à construire n'étant pas encore connus au moment où débutèrent les travaux, la première tâche, indiquent Max Mattioli et Victor Borgogno, fut de mettre en évidence les groupes naturels qui composent la région, de repérer leurs systèmes de valeur, de justifier et d'analyser les réseaux d'influences, d'intérêts, de communications. Il a fallu notamment choisir les personnes pouvant être

considérées comme les plus aptes à exprimer les souhaits des futurs résidents. L'accueil était d'accorder trop d'importance aux « leaders formels » (officiels, élus locaux) au détriment de « leaders » plus « informels » (responsables d'associations de parents d'élèves par exemple). Les trente personnes représentatives choisies ont accepté de se réunir une fois par mois, bénévolement, pour débattre des adaptations éventuelles du projet. — Quelles ont été les réactions vis-à-vis de la construction de l'école ?

— L'expérience a prouvé, s'il en était besoin, que l'école n'est pas neutre. Tout au long des consultations, la question scolaire n'a cessé d'être au centre de l'attention sociale : quelle école voulons-nous pour nos enfants ? Quels maîtres ? L'accueil, prévu, d'écoliers français de confession islamique a passionné davantage encore le débat.

Il convient toutefois d'ajouter que, sur ce dernier point, l'école est apparue comme un facteur puissant d'intégration, celle-ci étant plus facile à réaliser au niveau des enfants qu'à celui des adultes. Car le fait de réserver des logements à une trentaine de familles de Français musulmans jusqu'alors hébergés dans des préfabriqués a suscité des interrogations. Pour ces familles elles-mêmes, la vie en ZAC va se traduire par une « normalisation » de la vie sociale.

En ce qui concerne, par ailleurs, la question si importante des bâtiments scolaires, il convient de souligner que la municipalité avait tenu à ce qu'ils fussent construits avant les locaux d'habitation, ceci afin d'éviter le renouvellement d'expériences fâcheuses enregistrées ailleurs.

— Peut-on penser que, grâce à des expériences comme celle de Drap, les usagers auront un jour leur mot à dire en ce qui concerne le cadre de vie ?

— Il est certain qu'il n'est guère possible pour le moment de remet-

l'éducation

souhaite à ses lecteurs
de très heureuses
et très ensoleillées
vacances de printemps
et leur donne rendez-vous
le jeudi 26 avril
pour son numéro de rentrée.

vos expériences

la vieillesse et l'enfance

A COULAINES (dans la banlieue du Mans), deux communautés — une maison de retraite, le foyer « Les Tisons », et l'école maternelle Albert-Camus — rapprochées par hasard sur le plan d'urbanisme, ont essayé de se rencontrer pour apprendre à se connaître, à se respecter et à s'aimer et, depuis cinq années déjà, vivent désormais au diapason l'une de l'autre, au rythme des saisons.

Que peut-on faire ensemble quand on a quatre-vingts ans et... cinq ans ? Des choses très simples, peu coûteuses, mais qui apportent une vraie richesse aux uns et aux autres. Les plus âgés donnant aux plus jeunes leur temps, leur tendresse, leur savoir, leur sérénité ; les plus jeunes redonnant aux plus âgés la fraîcheur, la curiosité, l'élan de leur propre enfance.

Parler... écouter... se promener à petits pas... chanter... apprendre de traditionnelles comptines... fêter des anniversaires... s'inviter à des séances de marionnettes... participer aux fêtes : l'arrivée du Père Noël, Carnaval, les Rois, la Chandeleur, etc. ..., s'aider à réaliser des décors pour les expositions respectives... confectionner des bricolages ingénieux... Vivre un moment ensemble !

En plus de ces activités de vie quotidienne partagée, plusieurs classes ont leurs « Mémée » ou « Mamie » attirées qui, régulièrement, chaque semaine, vont s'asseoir avec eux et participent à la vie de la classe. Elles n'ont pas la prétention de remplacer l'institutrice, mais leur présence est utile. Elle permet aux enfants de découvrir ce qu'est une personne âgée, avec ses problèmes particuliers. A la question « Qu'est-ce qu'une grand-mère ? », ils répondent : « C'est une dame, une vieille dame, elle porte des lunettes parce qu'elle ne voit pas clair, elle a une canne pour marcher parce qu'elle a mal aux pieds. » A la question « Que fait-elle ? », ils répondent : « Elle tricote, elle se promène, elle raconte des histoires, elle fait des surprises. »

tre tout en cause. Sur des points précis, il a été tenu compte toute-fois des demandes du groupe. C'est ainsi que ce dernier a obtenu, pour citer un exemple, que les locaux résidentiels soient réellement réservés à un usage collectif.

Des expériences analogues sont actuellement menées à Saint-Etienne et à Clermont-Ferrand. Et l'on sait le rôle croissant joué par les sociologues au sein des équipes pluridisciplinaires constituées lors de la construction de certaines cités nouvelles.

— Mais les personnes représentatives peuvent-elles réellement parler au nom des futurs résidents ?

— Il faut surtout voir dans cette démarche une amorce de la vie sociale qui s'instaurera avec les véritables usagers. La composition du groupe va être modifiée avec l'arrivée des premiers locataires, de façon à permettre à ces derniers de s'exprimer directement. En fait, l'important pour nous est qu'une relation ait déjà été créée, qu'une dynamique ait été mise en place. Nous pouvons désormais penser que ce nouvel ensemble de logements sociaux, loin d'être une cité-dortoir, constituera un pôle d'animation pour cette partie de la région niçoise.

— Va-t-on arriver à donner un jour un pouvoir total aux usagers ?

— La seule certitude, c'est que la promotion est en train d'évoluer. Pendant longtemps, le jeu de la construction a été mené par ceux qui avaient le savoir et l'argent. Ce ne sera plus suffisant. Les besoins étaient quantitatifs : il fallait édifier beaucoup et vite. Il convient désormais de tenir compte aussi du qualitatif : le produit à fournir et la réflexion à mener ne sont plus les mêmes. »

Gérard Sénéca

(1) Le CAFRI (Centre associé de formation aux relations interculturelles) est l'une des formations de recherche rattachées à l'IDERIC (Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles), que dirige Michel Oriol, maître-assistant à l'UER des lettres et de sciences humaines de Nice.

Du côté des anciens, cette relation, vécue au fil des jours, des années, a permis un « ancrage » plus profond de la maison de retraite dans la ville. La plupart des résidents sont en fait des personnes âgées « importées » qui ont dû tout laisser de leur quartier, de leurs habitudes, de leurs relations de voisinage. A Coulaines, grâce en partie à ces échanges, ils ne sont plus des étrangers. Si les enfants les rencontrent dans la rue, au marché, dans les magasins, on se reconnaît, on se sourit, on s'embrasse... Certaines familles ont adopté une grand-mère.

Réunir la vieillesse et l'enfance, ce n'est pas rechercher l'insolite, le spectaculaire, l'artificiel, mais se conformer au grand cycle de la nature qui fait se succéder le couchant à l'aurore, la nuit à la lumière, l'hiver à l'été... La route de l'homme fait un cercle comme la Lune autour de la Terre, la Terre autour du Soleil.

Peu à peu, l'enfant grandit, élève sa taille au-dessus du sol, peu à peu il ouvre ses yeux, ses oreilles, ses bras, son cerveau, aux lumières du monde ; peu à peu, il les refermera, comme on ferme les fenêtres, le soir...

C'est peut-être pourquoi les enfants et les vieillards savent si tendrement, si malicieusement, se comprendre et s'aimer.

Marie-Anne Lalos
AGIEM

vos réactions

« quel théâtre scolaire ? »

J'ai vu avec intérêt dans votre numéro du 1^{er} mars l'article intitulé « quel théâtre scolaire ? » (pour une fois que l'on parle du théâtre à l'école). J'ai été cependant déçu par son contenu consacré seulement à un incident qui eut lieu à Amiens sans chercher à voir plus loin, à savoir l'évolution de la place de l'expression dramatique dans l'éducation.

J'ai regretté en outre l'image qui est donnée de la Commission académique d'action culturelle qui apparaît encore une fois comme un organe répressif.

Certes, personne n'est à l'abri d'incidents. Car si les commissions, dans l'esprit de leurs promoteurs, doivent être des lieux de dialogue création-

au-delà de

"my tailor is rich"

éducation, il peut toujours arriver que ce dialogue soit difficile, voire impossible.

Mais dans l'ensemble, l'action des CAAC est davantage de *promouvoir* l'expression dramatique dans l'enseignement plutôt que de la contrôler. C'est ainsi qu'à Lyon une semblable commission existe depuis plusieurs années. Elle voit quelque vingt-cinq spectacles par an, chaque spectacle faisant l'objet d'une fiche diffusée dans les établissements. Toutes les fiches comprennent une présentation du spectacle par la compagnie et des commentaires faits par la commission. Ces commentaires ne sont pas toujours dithyrambiques. Ils sont quelquefois très critiques, des critiques motivées, leur but étant de donner aux enseignants le plus d'éléments de connaissances possible. Mais ces commentaires ne sont jamais établis sans qu'il y ait eu dialogue avec la troupe. Et lorsque ce dialogue est constructif, c'est-à-dire lorsque les deux partenaires sont sensibles à ce que dit l'autre, on assiste à des approfondissements profitables à tous et surtout aux élèves qui verront le spectacle. Plusieurs exemples, à Lyon ou Saint-Etienne, pourraient illustrer cette affirmation.

Nous tenons beaucoup à ce que soient présentés aux jeunes des spectacles de qualité. C'est de notre responsabilité d'éducateur. Les créateurs y tiennent autant que nous. Ce dialogue qui se déroule au sein de la commission lyonnaise, nous pensons qu'il contribue à cette qualité.

Raymond Citterio
membre de la CAAC de Lyon

A travers le cas très particulier et non « exemplaire » qui a provoqué cet article sur le théâtre scolaire, il s'agissait de rappeler les objectifs et les attributions de la Commission académique d'action culturelle, en vertu des termes de la circulaire, pour montrer qu'elle avait essentiellement un rôle pédagogique. Or, cette conception pédagogique du théâtre, indiscutable en soi, peut ne pas coïncider avec la conception qu'ont les troupes du théâtre pour enfants. Le dialogue qui peut s'instaurer doit incontestablement permettre qu'évolue l'expression dramatique dans l'éducation. Les conflits de l'académie d'Amiens ont révélé que ce dialogue n'est pas toujours possible. Hélas...

P. R.

EN DEPIT de leur prix souvent élevé (de 1 800 à 3 000 F pour trois semaines), les séjours linguistiques sont devenus monnaie courante pour de nombreux élèves. Il existe différentes formules, certaines prévoyant, outre le séjour dans une famille d'accueil, des cours de langue, des excursions ou une activité sportive. Il semblerait toutefois que la plus efficace (et la moins coûteuse) soit le « bain linguistique », c'est-à-dire l'immersion totale dans le pays choisi, sans contact avec des Français, que ce soit d'autres élèves ou des professeurs. C'est pour voir les avantages et les inconvénients de ce type de séjour que nous avons suivi quelques jeunes Français ayant choisi d'aller en Grande-Bretagne avec le SILC (1), organisme qui a fait du « bain linguistique » son cheval de bataille.

Le premier obstacle est la difficulté de compréhension, qu'elle vienne du jeune Français peu apte à comprendre l'anglais courant (« *Je ne parle pas bien l'anglais, aussi la conversation est-elle un peu limitée* », dit un jeune garçon qui en est à son premier séjour) ou de ses hôtes (« *Il est difficile de proposer à un enfant qui ne parle pas bien l'anglais de prendre un bain car il peut mal interpréter mes paroles et se dire : tiens, elle pense que je suis sale* », remarque une Anglaise qui en est à son premier pensionnaire). Il peut y avoir aussi des problèmes de mode de vie, de coutumes différentes ; ainsi, cette adolescente un peu désorientée par la charcuterie, les tomates et le fromage servis dans la même assiette. Mais une fois surmontés ces obstacles, le contact s'établit et il est souvent chaleureux. Ce fut le cas pour Philippe, un lycéen de Nancy parfaitement à l'aise dans sa famille d'accueil de Walton-on-Thames, à une quarantaine de kilomètres de Londres, qui a bénéficié d'un séjour en Cornouailles où se sont rendus ses hôtes. Parfois des liens plus durables se nouent, et les jeunes, devenus adultes, viennent, à l'occasion d'un voyage, rendre visite à « leur » famille. Ainsi

Jenny reçoit-elle de temps à autre une étudiante de vingt et un ans qui était venue en séjour linguistique cinq ans auparavant.

Si les jeunes Français viennent surtout pour se perfectionner en anglais et découvrir le pays, les familles, elles, les reçoivent pour des raisons pécuniaires (une famille touche, selon l'organisme, de vingt à vingt-sept livres par semaine et par enfant) et parce que cela fait une compagnie. C'est le cas pour Jenny dont le mari, qui travaille dans une industrie pharmaceutique et fait « les trois-huit », est souvent absent le soir. Ce système a deux inconvénients : d'une part, il peut y avoir plusieurs jeunes Français dans la même famille (ce n'est pas le cas au SILC où l'on s'assure que chaque famille n'en reçoit qu'un seul) et d'autre part, les familles d'accueil, souvent modestes et avec de petits enfants, n'offrent guère aux adolescents la possibilité de rencontrer de jeunes Anglais de leur âge. Toutefois, si de ce fait certains s'ennuient parfois un peu et s'empressent d'aller retrouver de jeunes compatriotes séjournant dans des maisons voisines, il faut cependant reconnaître que les enfants de cinq à huit ans sont parfois d'excellents médiateurs, les adolescents ayant moins de complexes à s'exprimer en anglais avec des « petits » qu'avec des adultes ou d'autres adolescents.

Enfin, le plus souvent, les progrès en anglais sont incontestables tant sur le plan de la compréhension que de l'accent : « *En classe on étudie Shakespeare, on ne comprend rien* », signale Catherine, élève de seconde et pensionnaire de Jenny, tout en notant au passage « *le mauvais accent anglais de son professeur* ». « *L'anglais que j'ai étudié en classe ce n'est rien. Ici c'est complètement différent* », renchérit Philippe.

M. B.

(1) Séjours internationaux linguistiques et culturels, 56, avenue Jules-Ferry, 16000 Angoulême.

1 gagnez des voyages

(Ceylan, URSS, vacances de neige)

et de nombreux autres prix

en participant

au grand concours de l'éducation



le règlement et la liste des prix seront publiés
dans le n° 385 du 26 avril 1979

2

profitez

faites profiter vos collègues

d'un abonnement d'essai à l'éducation*

pour le 3^e trimestre scolaire (à partir du n° 385)

au prix exceptionnel de 30 F

* bulletin d'abonnement en fin de ce numéro

NOUVEAU

BOOK RELAX

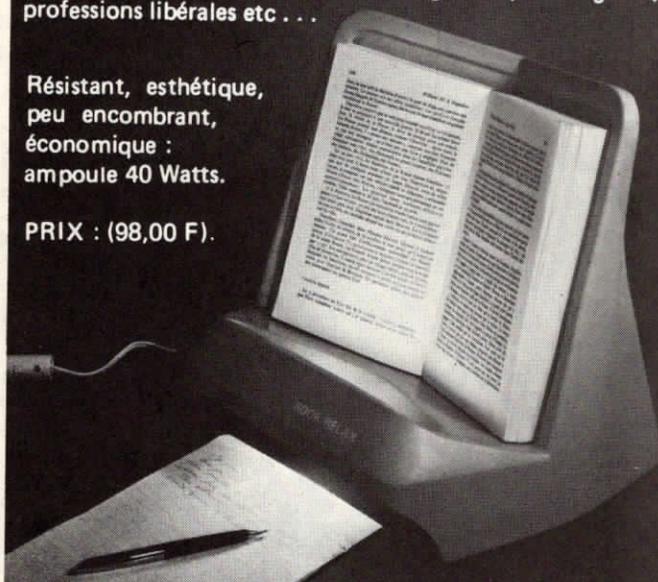
Breveté, Marque déposée.

POUR LIRE ET ÉCRIRE SANS FATIGUE.

Indispensable aux étudiants de tous âges, corps enseignant, professions libérales etc...

Résistant, esthétique,
peu encombrant,
économique :
ampoule 40 Watts.

PRIX : (98,00 F).



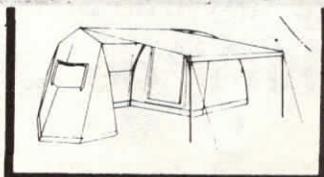
BON DE COMMANDE à retourner à
STE CREA, 78, Champs-Élysées, 75008 PARIS

Nom Prénom
Adresse
Code Ville
Je règle ci-joint 98 F par CCP Chèque Mandat

L'INÉGALABLE TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO" MONTAGE COMPLET 3 MINUTES ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS PRATIQUE IDÉALE POUR ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

Instruments de pédagogie expérimentale Instruments de psycho-pédagogie Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10°-9°) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9°-8°) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8°-7°) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6° (7°-6°) Français et Mathématiques - Révision 1974
6°-5° Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
5°-4° Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3° - 2° Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
Fin de 1° Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
- de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
- particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.

- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un livre

Améliorer l'expression orale et écrite. Tel est le double but que se propose tout ouvrage destiné soit à remédier aux carences d'une scolarité incomplète ou mal adaptée, soit à perfectionner l'apprentissage de la langue française à l'intention des étrangers. Monique Audiffred-Bosc et Françoise Cordes-Baudrillard viennent de publier une méthode qui se détourne résolument des conceptions traditionnelles en la matière. Il s'agit de **Expression française orale et écrite. Formation continue** (Hachette, niveau A, certificat d'études : 144 p., 34 F; niveau B, BEPC : 156 p., 36 F) que l'on peut utiliser aussi dans les classes préparatoires à l'apprentissage et préprofessionnelles de niveau. Chaque séance de cette méthode débute par une scène audiovisuelle portant sur des aspects familiers de la vie courante ou traitant de grands problèmes de notre civilisation. L'exploitation est ensuite effectuée suivant différents registres. Ce procédé inducteur est bien propre à susciter l'intérêt, à provoquer un enrichissement personnel, à faciliter l'expression. Chacun des participants possède un livre « à effeuiller » séance après séance. Des tests d'évaluation sont prévus au début et au terme de la session. Le matériel et la démarche se révèlent parfaitement aptes à con-

duire avec sûreté et rapidité aux objectifs initialement définis.

un séminaire

Philosophie et mathématiques. Voici le programme du dernier trimestre du séminaire de philosophie et mathématiques organisé par Maurice Loi à l'ENS, 45, rue d'Ulm, Paris 6^e : le lundi 23 avril, **Peut-on prévoir l'évolution des mathématiques ?**, par G. Hirsch; le mercredi 25 et le vendredi 27 avril : **Principes cosmologiques et structure logique dans l'ancienne pensée parabolique grecque**, par M. Papanthanassiou; le lundi 7 mai : **Utilisation des calculateurs en théorie des nombres**, par J.-L. Nicolas; le lundi 14 mai : **Les modèles historiques, épistémologiques et la physique**, par L. Sofonea; le mercredi 16 mai : **La question du fondement des mathématiques d'après les philosophes** (Platon, Aristote, Descartes, Kant), par J. Beaufret; le lundi 21 mai : **Cauchy et les théorèmes d'existence en théorie des équations différentielles ordinaires**, par Ch. Gilain; le lundi 28 mai : **Nicolas Lusin, la mathématique et l'idéologie**, par P. Dugac; le lundi 11 juin : **Triomphe de la transcendance**, par M. Walschmidt. Par ailleurs, le lundi 25 juin, Maurice Loi dressera le bilan de l'ensemble de ce séminaire. Rappelons que

toutes ces séances ont lieu à 20 h 30 dans la salle V de l'ENS.

un récit

Au-dessus du volcan. Jamais aucune lecture n'instruira autant que l'expérience personnelle : c'est aussi vrai pour la climatologie polaire que pour toute autre science, y compris la volcanologie. C'est ce que nous prouve Haroun Tazieff dans **Erebus, volcan antarctique** (Arthaud, 160 p., ill., 80 F), magnifique album et relation incomparable en ce sens que diverses voix s'y mêlent. On y trouve, bien sûr, celle de l'auteur, narrant cette nouvelle aventure avec son expérience de volcanologue au service des énigmes qui restent encore à résoudre dans son domaine. Il y a aussi celles de certains célèbres disparus, tel Scott qui échoua tragiquement dans la course au pôle Sud et n'en revint pas. Shackleton, par contre, se retrouva sauf ainsi que tous les siens lors de la longue odyssée de 1915, parce que, au-delà de l'exploit à réussir, il y avait en lui la faculté de prendre rapidement des décisions capitales pour la survie des hommes. De même Haroun Tazieff et son équipe ne sont pas allés jusqu'au lac de lave de l'Erebus : ce renoncement délibéré fait toute la différence entre une témérité aveuglée et un héroïsme lucide.

on majore

■ **LES REMUNERATIONS** des fonctionnaires de l'Etat à compter du 1^{er} janvier et du 1^{er} mars 1979. Le traitement de base annuel est fixé à 13 600 F à compter du 1^{er} janvier 1979 ; et à 13 804 F à compter du 1^{er} mars 1979, soit, au total, une majoration d'environ 1,70 % (décret du 15 mars 1979 — B.O. n° 13).

on rappelle

■ **LES CONDITIONS ET MODALITES** (liste d'aptitude 1979) de nomination au choix dans le corps des administrateurs civils (circulaires des 26 février et 16 mars 1979 — B.O. n° 12).

on précise

■ **LE PROGRAMME DE SOLFEGE** des classes à horaires aménagés (section danseurs) du CE1 à la classe terminale (circulaire du 9 mars 1979 — B.O. n° 12).

■ **LA NATURE ET LES DATES** des concours de recrutement des professeurs de collèges d'enseignement technique chargés des enseignements professionnels pratiques — session de 1979 (arrêtés du 15 mars 1979 — B.O. n° 12).

on publie

■ **LE PROGRAMME** limitatif du brevet élémentaire pour 1979 (arrêté du 5 mars 1979 — B.O. n° 13).

on fixe

■ **LE NOMBRE GLOBAL** des places mises au concours pour le recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré en 1979 (1 000 places) et la répartition de ces places par discipline (arrêtés des 14 et 20 mars 1979 — B.O. n° 13).

■ **LA SEMAINE NATIONALE** de la mère et de l'enfant du 21 au 27 mai 1979 (circulaire du 8 mars 1979 — B.O. n° 13).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

apprentissage artisanal

On parle beaucoup d'apprentissage et on mentionne parfois la possibilité d'apprentissage artisanal. En quoi consiste cette formule d'apprentissage ?

La durée de la formation d'un apprenti en artisanat est de deux ans. C'est une formation assez recherchée (environ 130 000 apprentis actuellement). D'après la loi du 16 juillet 1971, le contrat d'apprentissage est un contrat de travail d'un type particulier par lequel un employeur agréé s'engage à assurer, outre le versement d'un salaire dans les conditions prévues par la loi, une formation professionnelle, méthodique et complète, dispensée pour partie dans l'entreprise et pour partie dans un centre de formation d'apprentis (CFA), à un jeune travailleur qui s'oblige, en retour, à travailler pour cet employeur pendant la durée du contrat.

Pour être engagé en qualité d'apprenti, il faut être âgé de seize ans au moins et de vingt ans au plus au début de l'apprentissage. Toutefois, les jeunes gens âgés d'au moins quinze ans peuvent souscrire un contrat d'apprentissage s'ils justifient avoir effectué la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire. Pour pouvoir être engagé,

le futur apprenti doit produire un avis d'orientation délivré par un organisme habilité à cet effet.

Dès le début de l'apprentissage — et même pendant les heures passées au CFA — l'apprenti perçoit un salaire fixé selon un barème légal ou conventionnel.

contrats emploi-formation

Qu'appelle-t-on contrat emploi-formation ? Comment un jeune peut-il obtenir un tel contrat ?

Le contrat emploi-formation s'adresse aux jeunes de dix-sept à vingt-six ans qui cherchent un emploi accompagné d'une formation professionnelle. Ce contrat peut être accordé à partir de seize ans pour les métiers où l'apprentissage n'existe pas. Pendant la durée du contrat (six mois au minimum) les jeunes reçoivent, pendant l'horaire de travail, une formation professionnelle donnée dans l'entreprise ou dans un centre extérieur. Il y a deux types de formation : « courte » qui comporte de 120 à 150 heures de formation et « longue » qui en comporte de 500 à 1 200. Les jeunes en contrat emploi-formation ont un contrat de travail qui leur assure une rémunération par l'entreprise.

Pour connaître les entreprises avec lesquelles ces contrats sont passés, s'adresser à l'agence nationale pour l'emploi locale.

calcul de pension

Je serai appelé à demander, à la fin de l'année civile, mon admission à la retraite. J'ai actuellement trente-sept années de services ; j'atteindrai donc trente-sept années et demie en novembre. Je suis au 11^e échelon des professeurs certifiés. A quelle pension aurai-je droit, en supposant que je sois dans l'obligation de prendre un

congé pour maladie en octobre et novembre (j'ai déjà eu trois mois de congé en décembre, janvier et février derniers) ?

Nous supposons que vous demanderez votre admission à la retraite pour ancienneté d'âge (soixante ans) pour le 1^{er} janvier 1980. A cette date vous réunirez trente-sept années et demie de services et vous atteindrez le maximum normal de trente-sept annuités et demie. A raison de 2 % par annuité, le pourcentage de votre pension sera donc de 75 %.

La pension est calculée sur le traitement indiciaire (à l'exclusion des indemnités de toute nature) correspondant au grade ou emploi et à l'échelon détenu pendant six mois au moins au moment de la cessation des services valables pour la retraite. Le fait que vous soyez contraint de prendre un congé de maladie pendant deux mois avant votre admission à la retraite ne modifie pas le calcul du montant de votre pension, même si ces deux mois de congé ne sont rétribués qu'à demi-traitement.

instituteurs en Louisiane

J'ai appris que des instituteurs français exerçaient en Louisiane. Combien y en a-t-il ? Pour quel effectif d'élèves ?

D'après une réponse ministérielle, cent trente et un instituteurs enseignent notre langue en Louisiane pour l'année scolaire 1978-1979. L'enseignement du français est donné dans des classes élémentaires et maternelles (environ 1 800 classes) à raison d'une période de trente à quarante minutes par jour de classe. Les enseignants effectuent un horaire hebdomadaire de vingt à vingt-sept heures. La Belgique et le Québec participent également à l'enseignement du français et l'opération d'ensemble touche cinquante mille élèves répartis dans trente paroisses sur les trente-huit que compte la Louisiane.

Dans les écoles maternelles, des institutrices ont remplacé les jardinières d'enfants. De plus, cinq postes de professeurs agrégés ont été créés dans les universités louisianaises de Bâton Rouge, Hammond, La-Fayette, Lake Charles et Thibodaux.

professeurs adjoints d'EPS

On parle d'une formation plus complète pour les instituteurs. Est-il envisagé une mesure équivalente pour les professeurs adjoints d'EPS recrutés dans les mêmes conditions que les instituteurs ? Leur classement indiciaire sera-t-il amélioré ?

Les professeurs adjoints d'EPS sont recrutés par voie de concours à l'issue d'une scolarité de deux années. Ils ont donc été classés en catégorie B comme les instituteurs dont la durée de formation est de deux ans après le baccalauréat. Les modalités de la formation et du classement indiciaire des professeurs adjoints font actuellement l'objet d'une étude au ministère, à la demande des organisations syndicales.

inspecteurs régionaux de la culture

Au cours d'une réunion, on a évoqué un projet de création de postes d'inspecteurs régionaux de la Culture. Ce projet a-t-il eu une suite ?

Le Conseil économique et social, en octobre 1977, a fait des propositions au ministère de la Culture et de la Communication pour la création de postes d'inspecteurs régionaux de la Culture. Le dossier est actuellement à l'étude dans les services de ce ministère.

René Guy

ESF

nouveauté

EDUCATEUR OU THERAPEUTE une conception nouvelle des rééducations

par **Arlette Mucchielli-Bourcier**
63 F (franco 69 F)

Rappels

• *du même auteur :*

**LA DYSLEXIE
MALADIE DU SIECLE**
en coll. avec **R. Mucchielli**
(6^e éd.)
43 F (franco 47 F)

TRAITEMENT DE LA DYSLEXIE
(5^e éd.)
54 F (franco 59 F)

• *dans la collection
«Science de l'Education»*

**DEPISTAGE ET PREVENTION
DES INADAPTATIONS SCOLAIRES**
par **Maxime Prudhommeau**
(2^e éd.)
48 F (franco 53 F)

**TROUBLES DE LA LANGUE
ECRITE ET REMEDES**
par **Michel Lobrot**
(3^e éd.)
49 F (franco 54 F)

**LA REEDUCATION
POUR QUOI FAIRE ?**
par **Daniel Zimmermann**
41 F (franco 45 F)

**RECHERCHE PEDAGOGIQUE
DANS UNE CLASSE
DE PERFECTIONNEMENT**
par **Daniel Zimmermann**
(2^e éd.)
37 F (franco 41 F)

• *hors collection*
**PEDAGOGIE ET ORGANISATION
DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE**
par **C. Marozi**
40 F (franco 44 F)

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète - 75854 Paris Cedex 17

l'indicateur des horaires de trains

Le document, ou un semblable à celui dont nous présentons ici un extrait, est à la disposition du public dans un grand nombre de gares SNCF. Cet indicateur des horaires des trains présente quelques avantages non négligeables. D'une part, il est gratuit et disponible en nombre suffisant pour en procurer, sinon un à chacun, du moins un pour deux élèves. En second lieu, il est d'une lisibilité accessible à tous les enfants du cours moyen déjà sensibilisés aux unités de temps et initiés quelque peu à la manipulation des nombres sexagésimaux.

Les occasions qui peuvent amener l'instituteur à introduire ce document dans la classe sont multiples : projet de déplacement (départ en classe nature, visite aux correspondants, voyage scolaire), voyage en train relaté dans une lecture, ou simplement présentation pendant la leçon de mathématiques.

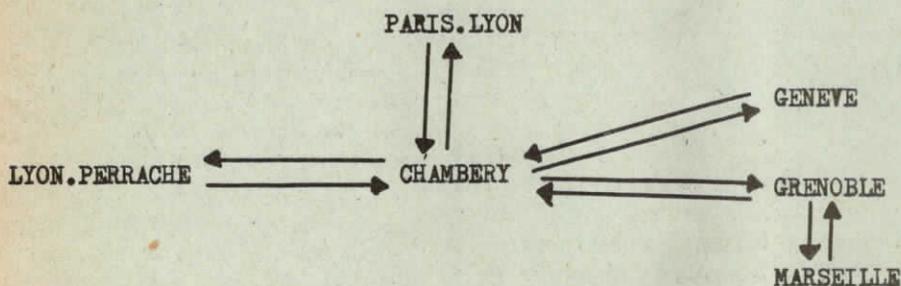
La première étape du travail consiste en une lecture libre du docu-

ment. Les enfants doivent découvrir les codes, rechercher les clés qui leur permettent d'accéder à la compréhension, sans que ce soit l'instituteur qui les leur fournisse. Ce dernier a donc essentiellement pour tâche d'organiser la recherche et de réunir au tableau les découvertes. Il peut par la suite, en fonction de ce qui a été trouvé, animer de nouvelles investigations pour aboutir au résultat suivant qui pourra bien entendu être ordonné différemment.

situer le document

Les horaires ne sont valables que pour une certaine période allant du 1^{er} octobre au 31 mars.

Ils concernent certains trajets dont on exige des enfants une schématisation. On peut à cette occasion se reporter à la carte de France afin de situer les villes citées dans le document et de découvrir les symboles relatifs aux chemins de fer.



Dernière remarque : le document a été retiré en gare de Chambéry.

lecture du document

Elle suppose la connaissance de certains codes qu'il est nécessaire que les enfants découvrent.

- Chambéry D signifie Chambéry Départ ;

- Genève A signifie Genève Arrivée ;
- Paris-Lyon signifie Paris (gare de Lyon) ; on montre alors sur un plan l'existence de plusieurs gares dans cette ville ;
- les lettres (a, b, A, B, C, etc.) renvoient à une liste qui est lue avec les enfants pour qu'ils en discernent toute l'importance ;
- 5.34 signifie 5 heures 34 minutes ;
- via Culoz indique que le train

		a	b	aA	b	b
CHAMBERY	D	2.16	6.00	7.55	10.33	11.26
PARIS-LYON	A	8.24	12.15	13.26	16.50	18.52
		a	a	b	b1	b
PARIS-LYON	D	7.48	8.17	10.02	12.15	12.45
CHAMBERY	A	13.07	14.33	17.36	17.36	19.16
		b	b	M	b	b
CHAMBERY	D	6.00	7.30	7.43	8.51	10.33
LYON-PERRACHE	A	7.50	8.45	9.37	10.05	11.47
		b	a	b	a	b
LYON-PERRACHE	D	5.40	5.55	7.26	7.28	9.52
CHAMBERY	A	7.20	8.30	8.41	9.02	11.11
		O		P		MO
CHAMBERY	D	5.34	5.41	7.12	7.43	10.24
GENÈVE	A	7.30	7.50	9.00	9.08	12.15
		O			S	
GENÈVE	D	6.45	7.20	9.15	10.20	10.51
CHAMBERY	A	8.30	8.56	10.36	11.48	12.12
		V	U		W	V
CHAMBERY	D	5.55	6.19	7.41	8.59	10.38
GRENOBLE	A	6.36	7.25	8.35	9.50	11.18
MARSEILLE	A	10.39			13.30	14.50
		c	U	P		
MARSEILLE	D	23.56				7.42
GRENOBLE	D	4.35	5.55	6.23	7.00	7.42
CHAMBERY	A	5.32	6.58	7.09	7.42	8.35

Gare de CHAMBERY - Direction : tél. 62.93.50 - Renseignements : tél.

passé et s'arrête à Culoz.

Enfin, le tableau possède deux sens de lecture auxquels il faut entraîner les enfants une fois qu'ils les ont découverts. Quelques questions leur sont alors posées, du type :

- Quel est le train qui part le plus tôt le matin de Genève ?
- Qu'est-ce que ce train a de caractéristique ?
- A quelle heure arrive à Genève le train de 22 h 47 au départ de Chambéry ?

fiabilité du document

Il est bon de sensibiliser les enfants à cette notion dans le but d'exercer leur sens critique. Peut-on être certain de l'exactitude des indications données par le document ? Tout tend à le prouver. Toutefois, une indication supplémentaire est à

b	D	a	b	bE	b	a	b	Fc
13.26 18.55	14.43 20.50	15.25 21.38	15.43 21.50	16.50 22.16	16.50 22.52	18.15 23.29	20.36 4.24	23.16 5.53
aJ	bE	b	bK	a	a	ac	ac	acL
13.12 18.19	13.20 19.11	14.30 20.34	16.54 21.58	18.19 23.39	19.50 1.19	23.05 5.48	23.46 6.10	23.59 6.29
b	b	b	M	b	b	b	N	b
11.25 12.45	12.10 13.41	13.26 14.38	14.48 16.48	15.43 17.06	16.50 18.08	17.49 19.10	18.20 20.30	19.54 21.06
b	a	b	b	b	aM	b	b	b
11.35 13.04	12.18 14.24	13.33 14.45	16.20 17.36	18.00 19.18	18.07 19.50	18.23 19.53	19.20 20.34	20.50 21.58
			Q		Q	R		
11.27 13.00	13.5 15.41	15.54 17.20	18.02 19.50	18.40 20.04	18.51 20.32	21.26 22.58	22.47 0.26	
				T				
12.53 14.33	13.31 15.16	17.33 19.02	18.35 19.58	20.04 21.45	22.36 0.19			
	X	V	Y		b			v
11.41 12.43	12.14 12.54 16.41	12.14 12.54 17.02	15.18 16.07 19.59	15.18 16.07 20.25	16.50 21.43	17.07 18.16	19.03 19.44 23.20	20.00 20.39 0.07
	V		V	V		V		
6.00 9.42 10.22	7.20 10.41 11.26	12.06 13.11	9.10 13.09 13.55	11.55 15.12 15.52	11.58 15.59 16.49	17.14 18.05	14.41 17.58 18.38	18.49 19.48

62.00.73 - Locations : tél. 62.35.26 - Télex GARLOC 320 443 F

la disposition de l'élève : le numéro des renseignements qui figure en bas de page et dont il doit connaître l'utilité.

On peut envisager trois formes de contrôle des connaissances :

- lecture d'un nouveau document du même type ;
- questionnaire (exemple : est-il possible d'aller à Grenoble le 24 décembre par le train de 21 h 49 ?) ;
- de petits problèmes du type :
quelle est la durée du voyage Chambéry/Lyon par le train de 5 h 41 ?
ou encore,

je pars pour Paris par le train de 2 h 16 et je reviens à Chambéry en prenant à Paris (gare de Lyon) le train de 18 h 19. Combien de temps est-ce que je reste à Paris ? Combien de temps suis-je absent de Chambéry ?

Claude Moreau

deux guides

Le **Guide des carrières** édité par Néret peut être considéré comme un instrument de recherche classique puisque, d'une part, la Commission des livres du ministère de l'Éducation le recommande à toutes les bibliothèques publiques et que, d'autre part, son édition est annuellement remise à jour (édition 1979 : 368 p., 57 F).

Il s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux parents, aux directeurs d'établissement et aux travailleurs sociaux, et permet l'orientation la plus judicieuse, en fonction des résultats scolaires et des désirs manifestés, dès la classe de troisième puis au niveau du baccalauréat. Plus de quatre cents professions sont recensées et, pour chacune d'elles, sont précisés les conditions d'admission dans les écoles assurant la formation, la nature des études ainsi que les postes d'emploi.

L'introduction définit les différentes étapes du système scolaire. Un index des métiers recensés termine cet ouvrage qu'à défaut de trouver en librairie il est possible de se procurer directement chez l'éditeur : Néret, 23, rue de Chabrol, 75462 Paris Cedex 10 — envoi postal franco contre la somme de 67 F.

La parution des textes d'application de la loi du 30 juin 1975 sur les handicapés a profondément bouleversé la législation en la matière et il est complexe, pour celui qui s'intéresse aux enfants, adolescents et adultes inadaptés, de connaître tous les textes qui ont trait à l'éducation, l'aide financière, le travail des handicapés.

Le **Guide Néret pour les handicapés** (544 p., 114 F) tente de faire ce regroupement synthétique, ce qui, évidemment, mène parfois au schématisme pour le spécialiste. Mais, il faut le reconnaître, l'essentiel est là, clairement présenté et facilement

utilisable. On pourrait simplement souhaiter que la référence aux textes soit plus précise et permette de trouver rapidement l'original dans les différentes publications officielles.

La dernière partie est consacrée à une nomenclature très complète des services, associations et établissements pour les handicapés. L'ensemble constitue un ouvrage de référence et de documentation remarquable.

une revue

La revue **Repères** (abrégé de « Repères pour la rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire »), publiée par l'INRP, fait paraître des comptes rendus de travaux en cours sur les terrains de l'Unité de recherche « Français premier degré », dont Hélène Romian est la responsable. L'ensemble constitue des relations d'expériences, des travaux bruts visant à dégager, puis affiner, une problématique permettant de faire naître la réflexion et la discussion.

Deux numéros ont déjà paru :

- **Français/Eveil** (n° 49), centré sur la production verbale et la socialisation en classe avec, pour horizon, une description de la classe, lieu des pratiques sociales ;

- **Langue poétique** (n° 50) : dense et très riche, ce numéro de 96 pages comprend des déroulements de séquences « poésie » dans le cadre de la formation initiale, des expérimentations visant à amener les élèves des écoles élémentaires « à percevoir le signifiant comme producteur de sens », ainsi que deux thèmes de réflexion : « Qu'est-ce qu'un texte poétique pour les enfants de dix ans ? » et « La représentation de la poésie chez les maîtres ».

Trois autres numéros seront livrés avant fin juin :

● **Où en est l'analyse des discours ?** (n° 51), regroupant des articles de chercheurs universitaires ;

● **Pour une autre pédagogie de l'oral** (n° 52), dans lequel on trouvera une importante étude sur des travaux d'éveil à l'occitan réalisés dans un cours moyen ;

● **Approche sémiotique des textes en classe. Orthographe ou Pour une autre pédagogie de la syntaxe** (n° 53). Deux nouveaux dossiers prévus dans le cadre du programme de recherche : « Analyse de la langue : activité d'éveil à une approche scientifique de la langue ».

Ces cinq numéros seront envoyés cette année aux enseignants qui s'abonneront à **Repères** (abonnement annuel : 60 F — Règlement à effectuer à l'ordre de l'Agent comptable, CRDP d'Amiens, et à adresser à : INRP, ERPA-Français 1^{er} degré, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex).

Cette publication, ainsi qu'il est mentionné dans chacun de ses numéros, n'est pas à lire « en tant que document achevé, fixant une quelconque « doctrine », mais comme base de discussions possibles, dans le cadre des recherches en cours ». Sa lecture est enrichissante pour les maîtres, qui se tiennent ainsi au courant et peuvent remettre telle ou telle partie de leur enseignement en question. Quoi de plus positif ?

un dictionnaire

Une tentative de rapprochement et de comparaison paraissait nécessaire dans la problématique du langage, tant les théories linguistiques ont, depuis quinze à vingt ans, donné lieu à des développements divers. Cet effort de clarification — ou d'homogénéisation — vient de voir le jour avec le **Dictionnaire raisonné de la théorie du langage**, de Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtée (Hachette, coll. « Langue-Linguistique-Communication », 424 p., 90 F).

Pourquoi un dictionnaire ? Les auteurs s'en expliquent. Malgré l'inconvénient majeur de la dispersion du corps des concepts (bien atténuée, il convient de le souligner, par différentes sortes de renvois internes), cette forme leur semble préférable car elle permet l'accès immédiat à la terminologie en usage et, surtout, elle autorise la mise côte à côte de segments métalinguistiques « dont le degré d'élaboration et de formulation est très inégal, juxtaposant des définitions rigoureuses, des exposés inachevés et des indications de lieux

problématiques encore inexplorés ».

Tel qu'il nous est proposé, ce dictionnaire apparaît comme un outil de travail extrêmement utile. Il contient plus de 600 entrées et possède un double système de renvois : astérisques dans le corps même des définitions ; fléchages de report à d'autres paragraphes sous le texte même. Chaque terme clé est donné en français et en anglais. Il est, de ce fait, une excellente contribution à l'élaboration d'une métalangue rigoureuse, ce qui est, pour toute théorie du langage, un préalable nécessaire à son accès au statut de langage formel. Finalement on ne peut reprocher à ce grand travail que ce que les auteurs, dans la préface, ont déjà souligné : certaines lacunes et un effacement des apports théoriques particuliers. Il semble que l'on pourrait porter facilement remède à ce dernier point qui est la seule réserve technique que l'on saurait faire à cet ouvrage d'une portée incontestable et que l'on attendait depuis longtemps.

une collection

Les relations entre l'école et l'environnement font l'objet, aujourd'hui, de discussions au plus haut niveau, et pas seulement en France. La question des équipements collectifs se pose alors de façon cruciale.

L'OCDE, qui travaille sur ce champ depuis longtemps, lance une nouvelle série de publications : « Collectivité équipements école ». Deux volumes viennent de paraître : d'une part, **Politiques et stratégies**, qui fixe un cadre réflexif général ; d'autre part, **France**, qui contextualise et amplifie le problème (chacun des vol. : 40 F). Trois titres vont suivre : **Etats-Unis**, **Angleterre-Australie**, **Suède**.

Notes de lectures établies par
C. Cousin, P. Ferran et L. Porcher

Quand l'école dérape.

La formation professionnelle récupérée par l'éducation ; l'école contrainte de se plier aux nécessités de la vie active : rien ne va plus. L'école a oublié qu'elle devait être désintéressée ; la formation professionnelle ne sait plus jouer son rôle d'intégrateur.

Devant cette double impuissance, A. Boutin, délégué régional à la formation professionnelle s'interroge, constate et propose. 180 pages. 39 F.

L'éducation malade de la formation professionnelle. André Boutin.
Collection Orientations E3.



casterman

colloque

■ **Colloque franco-allemand sur le livre pour la jeunesse**, du 28 au 30 avril, au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg. Chaque communication sera présentée par un spécialiste allemand et un spécialiste français, exposant les aspects des deux pays. Voici les thèmes retenus : les valeurs fondamentales dans la littérature pour la jeunesse ; critique et littérature de jeunesse ; la traduction des livres pour la jeunesse ; la littérature de jeunesse et les mass média ; le point de vue de l'enfant ; la loi sur les publications destinées à la jeunesse. Deux auteurs français pour la jeunesse, Madeleine Gilard et Bertrand Solet, participeront aux travaux. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Arbeitskreis für Jugendliteratur qui organise ce colloque (E.V. Elisabethstrasse 15, 8000 München 40).

rencontre

■ **Que faire pour briser la solitude ?** Sur ce thème, OCCAJ-Contacts propose, le jeudi 26 avril à 18 h 30, une soirée-débat animée par l'Orée, organisme de relations et d'échanges né des appels de centaines d'isolés auxquels il a cherché à répondre. L'isolement est en effet un mal de notre temps. Combien se sentent étrangers en famille, au travail ? Combien ne peuvent se résoudre à la misère de n'être pas aimés ? Prix de participation : 15 F. Renseignements et inscriptions : OCCAJ-Contacts, 9, rue de Vienne, Paris 8^e. Tél. : 296-15-02.

stages

■ **Animation socio-culturelle (cinéma-théâtre)**. Ce stage gratuit, organisé par l'Université de Paris VIII dans le cadre de la formation permanente, s'adresse aux animateurs, enseignants, parents d'élèves, responsables d'associations culturelles, etc. Deux ateliers sont prévus :

- **Cinéma** : langage des mises en scène de cinéma, création collective en cinéma et en cinéma d'animation (film image par image) ;
- **Théâtre dans le milieu scolaire** : pendant les heures de classe et en dehors, liaison pédagogique et bilan sur ce qu'il apporte aux enfants et enseignants.

Ce stage débutera le 2 mai, tous les mercredis (théâtre) et tous les vendredis

(cinéma) de 19 à 22 heures. Renseignements et inscriptions : Université de Paris VIII, Formation permanente, route de la Tourelle, 75012 Paris. Tél. 374-12-50, poste 389 ou 374-92-26.

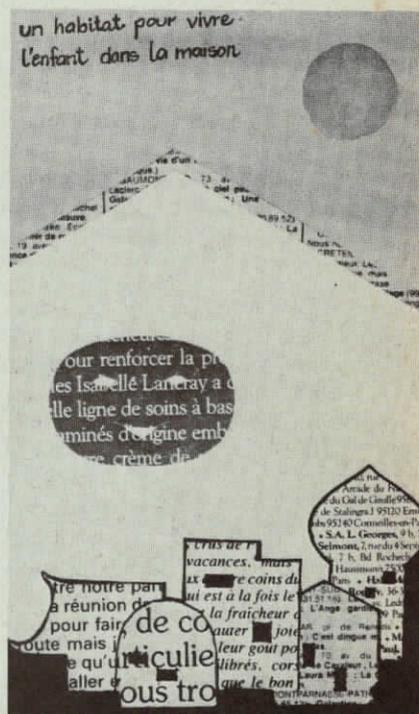
■ **Pédagogie musicale**. Organisée par les éditions Alphonse Leduc, un stage d'initiation aux méthodes actives par la méthode Orff (niveau premier degré) se déroulera au SIEM, 6, rue Albert-de-Laparent, Paris 15^e, les 5 et 6 mai. Il sera animé par le professeur Werdin, président de l'Association internationale pour la pédagogie musicale, et par Yvon Le Prev, professeur de méthodes actives au Conservatoire national du Mans. Inscription : 40 F, à adresser aux éditions Alphonse Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01.

■ **Aspects d'une civilisation : le Portugal**. Ce stage se déroulera à Porto et dans sa région du 25 mai au 5 juin. Il est organisé par les CEMEA et s'adresse aux personnes qui, dans leur vie professionnelle, leur action éducative, sont en contact avec la population portugaise immigrée et souhaitent connaître plus profondément sa culture et son identité afin de pouvoir en tenir compte dans leurs activités. Coût du stage : 1 375 F, comprenant l'hébergement complet, les déplacements pour les activités au cours du stage, les assurances. Prix du voyage : 576 F aller-retour en 2^e classe. Les rencontres avec les habitants se feront par très petits groupes. Pour renseignements et inscriptions : CEMEA - Coopération internationale - 2 bis, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans (tél. : [38] 87-86-19), ou CEMEA - Délégation régionale - 13, rue Eric-de-Martimprey, 95300 Pontoise (tél. : [1] 031-24-18).

expositions

■ **Un habitat pour vivre — L'enfant dans la maison**. Due à l'initiative de la direction des Affaires culturelles et sociales d'Eure-et-Loir, cette exposition, qui se tiendra jusqu'au 10 avril à la Collégiale Saint-André de Chartres, a été étayée par plusieurs actions : l'une, en milieu scolaire, avec le concours de l'Inspection des écoles maternelles, a permis aux enfants de fournir réponses et dessins sur l'appropriation du logement ; l'autre, auprès des demandeurs de logements, a été réalisée sous forme d'enquête par l'Office départemental d'HLM ; ensuite, des groupes de travail (auxquels parti-

cipaient architectes, médecins, conservateurs de musée, directeurs d'établissement, travailleurs sociaux et conseillère d'économie familiale) ont apporté leur réflexion ; enfin, un groupe interdisciplinaire s'est réuni pour faire la synthèse. Cette exposition, qui groupe une partie



en forme de constat — où sont illustrées les conditions de vie des enfants — et une analyse du territoire personnel de l'enfant dans le logement, s'achève sur une double interrogation : « Comment créer un climat favorable à l'accueil des enfants dans la société ? Et vous, que proposez-vous ? » Après Chartres, elle sera visible à Paris (à l'Union des HLM, 2, rue Lord-Byron, 8^e) du 18 au 24 avril, et circulera ensuite dans vingt autres villes. Les villes, organismes ou associations désireux de recevoir cette exposition en 1979-1980 doivent se faire connaître en s'adressant au CODEJ (85, rue Saint-Charles, 75015 Paris), chargé de la coordination.

■ **Un certain regard sur la presse enfantine et le monde d'aujourd'hui**, jusqu'au 16 avril, à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou. Cette exposition consacre un ensemble de débats et d'expositions sur les média et les enfants. Parents, éducateurs et bibliothécaires y trouveront certaines dominantes concernant la vie quotidienne,

le monde de la nature, l'exploration scientifique et technique, les échos de l'actualité, les liens avec les autres média, mais aussi le reflet des valeurs et des angoisses de notre société. **Un débat aura lieu le 11 avril à 18 heures**, dans la salle d'actualité, avec la participation de Nelly Feuerherman, sociologue, et de rédacteurs de journaux pour enfants.

■ **Voltaire, un homme, un siècle.** Des frasques du fils du notaire Arouet aux appels à la tolérance du patriarcat de Ferney, tous les aspects de la vie et de l'œuvre de Voltaire sont évoqués dans l'exposition que la Bibliothèque nationale lui consacre jusqu'au 22 avril. La réunion d'un ensemble exceptionnel de tableaux, de documents et de lettres venus de musées et de bibliothèques, français et étrangers, permettra de suivre tour à tour les débuts du poète libertin et de l'auteur d'*Œdipe*, les persécutions provoquées par *Les lettres philosophiques*, les années de courtoisie inaugurées par la représentation de *La princesse de Navarre*, les relations avec Frédéric II, l'incessante guérilla avec les innombrables « ennemis », dont le plus célèbre, Jean-Jacques Rousseau. Tous les jours, de 11 à 18 heures, 58, rue de Richelieu, Paris 2^e. Droit d'entrée : 6 F ; **demitarif aux membres du corps enseignant et aux étudiants.**

■ **La mesure du temps**, jusqu'au 23 avril, salle de documentation du CCI, rez-de-chaussée, Centre Georges Pompidou. Pourquoi le temps nous semble-t-il aller de plus en plus vite au fur et à mesure que nous vieillissons, mais surtout pourquoi cette accélération est-elle de plus en plus perceptible dans la vie contemporaine ? Pourquoi l'invention de l'horloge mécanique a-t-elle été fondamentale dans l'évolution sociale, économique et technique ? Pourquoi, pour qui, des équipes complètes de chercheurs essaient-elles de mesurer des durées de plus en plus courtes avec une précision de plus en plus grande ? A toutes ces questions, cette exposition essaie d'apporter quelques explications, illustrées par des réalisations techniques de plus en plus sophistiquées.

vacances - loisirs

■ **Plus de deux cent cinquante séjours linguistiques sont proposés** par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, pour cet été, dans huit

pays différents : Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne (RDA - RFA), Espagne, Italie, URSS, Etats-Unis. Cours de langue, excursions, activités de loisirs, culturelles et sportives viennent enrichir et agrémenter les séjours selon les formules. L'hébergement est prévu en famille ou en centres de jeunes. Pour recevoir la brochure **Vacances linguistiques**, s'adresser au Service national vacances, Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, 7, boulevard Saint-Denis, 75003 Paris. Tél. : 277-11-40.

notez aussi

■ « **Accueil des jeunes en France** » ouvre, sur le Plateau Beaubourg, un bureau d'accueil qui permettra aux jeunes de toutes nationalités d'obtenir les renseignements indispensables sur les possibilités d'hébergement à Paris et en province, les solutions économiques de transport, les formules originales de séjours en France et à l'étranger. Ceux-ci pourront également y trouver sans délai un logement à Paris, grâce au central de réservation-hébergement qui dispose de trois mille lits dans la capitale, acheter un titre de transport à tarif préférentiel, ou s'inscrire à l'un des séjours proposés. Bureau d'accueil et d'information : 119, plateau Beaubourg, 75004 Paris. Tél. : 277-87-80.

■ **Le train Forum Inter, centre d'information itinérant pour les jeunes**, circulera en France du 19 avril au 3 mai et s'arrêtera dans dix-huit villes universitaires pour aller à la rencontre des jeunes de quinze à vingt-cinq ans. Ce train, placé sous le patronage de France-Inter, réunira un ensemble d'organismes publics et privés désireux d'apporter aux jeunes une information concrète sur les problèmes de l'orientation scolaire, universitaire ou professionnelle, ainsi que sur les questions de santé. Le domaine des loisirs sera aussi largement évoqué : le voyage, le sport, la musique auront leur stand à bord et seront l'objet d'émissions réalisées en direct.

■ **Une société des Amis d'Alfred Jarry vient d'être fondée** sous la présidence de Noël Arnaud. Elle se propose d'approfondir et de coordonner les recherches sur Jarry, ses écrits, son milieu littéraire et artistique et son époque. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire : Henri Bordillon, 47, quai de la Prévalaye, 35100 Rennes.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Séneca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odetta Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

préparez votre avenir

Dans les carrières de l'Électronique
et de l'Informatique

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquérir dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix (électronique, informatique, officier radio Marine Marchande) dispensés dans notre Établissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de

100.000 élèves

est la PREMIÈRE DE FRANCE

ÉLECTRONIQUE: Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

INFORMATIQUE: Préparation au CAP-Fi BAC H Programmeur.

OFFICIER RADIO DE LA MARINE MARCHANDE.

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les travaux mi-manuels et mi-intellectuels.

Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés (informatique, électronique et trafic-radio).

BOURSES D'ÉTAT

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Reconnue par l'État - arrêté du 12 Mai 1964

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

Etablissement privé d'enseignement
technique et technique supérieur.

**B
O
N**

à découper ou à recopier

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part le guide des Carrières N° 94 ED (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom

Adresse

(Écrire en caractères d'imprimerie)

JACQUES CHAILLEY

LES CHANSONS DE L'ÉCOLE

Les chants du répertoire
commun officiel

harmonisés ad libitum pour
2 ou plusieurs voix ou instruments faciles (flûtes à bec, petites percussions, etc.)



en 2 cahiers 185 x 270 chaque 17,50 F

1^{er} cahier : Cours Préparatoire et Élémentaire I et II

2^e cahier : Cours Élémentaire II et Moyen I et II

Nombreuses illustrations de G. Beuville

L'instituteur peu entraîné y trouvera les chansons du répertoire officiel et pourra les apprendre aux enfants dans une version unifiée, sans se préoccuper du revêtement polyphonique.

L'instituteur musicien, l'animateur y trouvera un arrangement facile et amusant pour accompagner avec les instruments scolaires ou pour chanter à plusieurs voix.

L'enfant, attiré par les dessins à colorier, pourra, même ignorant le solfège, se familiariser avec l'écriture de la musique en suivant le texte dans les chansons qu'il apprend à chanter ou à jouer.

N'est-ce pas au degré élémentaire, la meilleure façon de découvrir la musique ?

A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01

Tél. : 260.62.47, 260.48.61, 260.65.26

Les pieds dans l'eau le corps doré par le soleil la tête à l'ombre des pins.



Situation unique sur la plage au bord de l'un des plus beaux golfes du monde, dans une ambiance de club, amicale et joyeuse.

2 semaines de vacances à **Calvi** en **Corse**, de Paris par avion, tout compris à partir de **1790 F** (ou **1590 F** de Marseille).

Bungalows - restaurant sous les pins - cuisine gastronomique - sports - animation.

CLUB OLYMPIQUE

3, rue de l'Échelle, 75001 Paris Tél. 260.31.62

Demande de documentation

Nom

Adresse

C.P.

E 4



surprises livresques

la lecture... une passion qu'une longue patience entretient

SI l'on en croit la récente enquête d'une sociologue, Ida Berger, nombre d'instituteurs et d'institutrices ont la lecture pour principal délassement. Mais plus qu'un simple divertissement, la lecture peut être aussi une passion qu'une longue patience entretient : lire, c'est aller de découverte en découverte, attendre sans fin la surprise nouvelle qui ravit et tient éveillé une nuit durant sans que passe l'heure. Lorsqu'une telle surprise advient, on en garde pour longtemps le souvenir et ce sont de tels petits événements accumulés qui font la bibliothèque de chacun, bibliothèque intime qui ne se peut que difficilement partager. Si l'on a beaucoup insisté, ces dernières années, sur le plaisir d'écrire, on a moins souvent abordé celui de lire alors que, pourtant, ils sont le plus souvent indissociables : il n'existe pas une seule et univoque lecture d'un texte, mais autant qu'il y a de lecteurs ; lire le texte d'un autre c'est toujours le réécrire pour soi. Lire/écrire est un don réciproque,

pourvu qu'il soit sincère. Or, chacun peut aisément le constater : il paraît plus de livres aujourd'hui qu'il n'en est lu, et l'échange, en quelque sorte, s'en trouve perverti. De plus, en ces temps d'inflation livresque — des temps qui, au fait, durent un peu ! — les surprises, les vraies, se font rares.

C'est pourquoi, tout de suite, il faut en signaler une, authentique, qui nous vient d'outre-Rhin : Werner Herzog vient de faire une entrée discrète en littérature, mais elle est éclatante. En lui, toute une génération qui a entre trente et quarante ans va se reconnaître ; il fera se lever la nostalgie chez certains et l'espoir chez d'autres. Werner Herzog était déjà un cinéaste de talent et bien des images de son *Aguirre* demeurent à jamais imprimées sur les rétines, mais son premier livre, *Sur le chemin des glaces* (Hachette, « Bibliothèque allemande », traduit par Anne Dutter, 134 p., 38 F) a plus de force encore : il n'est porté que d'un souffle, âpre,

douloureux et pourtant plein d'espérance. C'est l'alliage le plus nécessaire d'un terre-à-terre réaliste avec l'imaginaire qui vous extirpe l'esprit de la glu quotidienne : le vol d'un héron par-dessus la grisaille des banlieues. Voici, comme tenue dans un poing, la hargne d'un homme *qui existe* et qui, par son écriture, nous impose sa présence exigeante. (Il faut noter que ce livre figure parmi les trois premiers d'une toute nouvelle collection par laquelle Nicole Casanova nous propose de connaître la littérature allemande telle que nous l'ignorons, passée et présente, une collection qui risque bien de nous décaper !)

Une autre surprise nous vient de la montagne où, nous dit son éditeur, Jean-Marc Lovay vit retiré. *Le baluchon maudit* (Gallimard, 402 p., 75 F) est le second roman de cet autodidacte de trente ans peu connu au rayon des belles-lettres. Son livre n'est pas sans quelque parenté avec celui de Werner Herzog : comme lui il est un récit de

voyage, comme lui il nous entraîne dans un monde cru. Mais il est une manière de voyage initiatique imaginaire aux bords de la violence et du cri, un long et vertigineux déplacement dans des images heurtées où les mots souvent s'entrechoquent. Commençant de lire, on s'irrite un peu de ce qu'on prend pour un procédé purement littéraire : Jean-Marc Lovay use souvent du rapprochement hétéroclite de termes antinomiques ; ici il prête des sentiments aux objets tandis que là les perceptions humaines passent par des métaphores réalistes ; et puis l'on s'aperçoit que telle est bien sa langue, issue de mondes mêlés, langue apprêtée, réfléchie, c'est certain, mais incantatoire comme une formule magique qui serait le melting-pot de littératures diverses et par laquelle, en tout cas, s'exprime une parole originale.

La troisième surprise commence à ne plus en être une : Emile Ajar n'est plus une révélation pour personne depuis que le prix Goncourt et le cinéma lui ont amené la célébrité. Mais il ne dort pas sur ses lauriers et son dernier roman, *L'angoisse du roi Salomon* (Mercure de France, 344 p., 49 F), ne décevra pas ceux qui ont tant aimé *La vie devant soi*. Bien des vieilles personnes lui rendront grâce de leur avoir ainsi prêté la parole, restitué leurs sentiments et leurs désirs, de les avoir ainsi transcrites avec amour, avec humour. Décidément, Emile Ajar doit être un bien grand misanthrope.

Les éditions du Seuil nous proposent le premier roman d'un jeune auteur africain Tierno Monénembo, *Les crapauds-brousse* (192 p., 37 F) qu'il faut citer parmi les récentes surprises parce qu'il ravive le souvenir d'un livre paru chez le même éditeur il y a un peu plus de dix ans et qui est quasiment passé inaperçu, tombé dans l'oubli, alors même qu'il était une grande promesse : *Le devoir de violence*, de Yambo Ouologuem. Le roman de

Tierno Monénembo est plus sage que ce dernier, plus modéré, il recourt moins au lyrisme et au pouvoir du Verbe, mais il sort de la même veine : il impose une culture africaine que n'ont pu anéantir ni le colonialisme des Blancs, ni le néo-colonialisme des nègres-blancs ; il parle des menus pouvoirs qui s'affrontent jusque dans le sang, des turpitudes mesquines secrétées par l'ennui ; il évoque surtout une différence où il est peut-être question d'avenir.

Ici, à l'inverse, l'avenir semble être plutôt figé dans l'attente qu'engendre un incessant piétinement ; du côté de certaines avant-gardes littéraires, rien de neuf, mais la même chose sempiternellement répétée avec plus ou moins de sérieux, d'humour, ou de réussite. Les années 60 ont vécu sous le règne universitaire, les années 70 perdurent sous celui des dynamiteurs du langage. Le mot d'ordre est connu : « Ecriture = trahison ! », mais que d'énergie dépensée pour cette trahison-là ! Et puis, faut-il le dire ?, elle n'engendre plus guère de surprise mais plutôt la désespérance d'un vide sans cesse fouillé ; le plus étonnant est encore qu'à force de tourner la langue dans tous ses sens, certains n'aient pas encore trouvé le moyen de la nouer, définitivement : *Œuf glotte* de Christian Prigent ou *Divan le terrible* de Jean-Pierre Verheggen (tous deux chez Bourgois, collection « TXT ») sont de cette eau-là, qui coule aussi dans la revue *TXT* où on les retrouve avec quelques compères : maîtres ès calembours et autres anagrammes (« Freud Astaire », « Je colle aux quintes... »), la poudre de leurs mots risque bientôt d'avoir fait long feu. *Digraphe* (Flammarion) est une autre de ces revues où de modernes écrivains font paraître des « états » de leur travail, prolongeant sans ironie la méthode du « Work in progress » d'un de leurs aînés révérés : James Joyce. Ainsi, tel passage de *Suite* de Roger Laporte publié en même temps que *Carnets* et *Sou-*

venir de Reims (Hachette littérature, POL), se trouvait-il dans la seizième livraison de *Digraphe* : Roger Laporte est le type même d'écrivain qui a découvert qu'il n'avait rien à dire d'autre que la difficulté qu'il avait à dire cela précisément et qui construit son œuvre sur ce handicap auquel il ne peut se soustraire, se soumettant sans artifice à la nécessité de la répétition. Charles Huliet fait de même en nous livrant son *Journal II, 1965-1968* (Hachette, POL) où l'on voit qu'écrire est partie intégrante de sa vie mais que le ressassement des mots n'exprime pas le renouveau des jours.

Le propos de Philippe Tancelin et Geneviève Clancy dans *Fragments-délits* (Seghers, collection Textes fous, 80 p., 18 F) est tout autre ; même si, eux aussi, dynamitent le langage de l'intérieur, c'est pour montrer toute la puissance qu'il contient, toute la violence qu'il exerce et, surtout, comment il est possible de renverser cette violence-là. Pris à l'ordinaire du quotidien et du fait-divers, les mots amalgamés nous reviennent à la face, trempés d'une rage amère.

Plus innocent, et plus gai, Alain Finkielkraut a concocté un joli petit glossaire de mots-valises : *Ralentir : mots-valises* (Seuil, 80 p., 22 F) est un amusant jeu de société plus drôle que « Les chiffres et les lettres » de la télé car il fait appel à notre imagination et permet de rêver en riant. Mais, au fait, qu'est-ce donc qu'un « pédarogue » ? : « un professeur aigri par l'indifférence de ses classes ». Et « L'orthographe » ? : « descente de police effectuée chaque semaine dans le discours des enfants ». A vous de jouer...

Entre ces rares surprises romanesques et les jeux savants de l'avant-garde, il n'y aurait donc rien ? Tout au contraire : il y a foule, et l'on ne sait alors lesquels citer à moins que de dresser un

catalogue. Aimez-vous les nouvelles ? Gallimard vient de publier les dernières de l'immense Jorge Luis Borges sous le titre *Le livre de sable* (Coll. « Du monde entier », 152 p., 25 F) ainsi que celles de cet orfèvre en la matière qu'est Daniel Boulanger : *Un arbre dans Babylone* (288 p., 49 F) ; avec lui, on est sûr de ne jamais rater son plaisir. Ceux qui ont lu l'un des chefs-d'œuvre de la littérature italienne, *La conscience de Zeno* de Italo Svevo, découvriront avec plaisir certaines de ses nouvelles réunies par Gallimard à l'enseigne d'un *Court voyage sentimental* (350 p., 60 F).

Mais il est bon aussi de découvrir qu'Henry Miller s'est également frotté à ce genre littéraire si difficile ; la réédition de *Max et les phagocytes* (Stock/Chêne, 250 p., 45 F) nous le rappelle, montrant, comme le dit son éditeur, que « ce coureur de fond prouve qu'il peut être aussi un champion du cent mètres ». Par le biais d'un même traducteur, Gérard-Georges Lemaire, nous sont parvenus deux autres livres importants des USA : le premier, *L'histoire géographique de l'Amérique* de Gertrude Stein (Bourgeois, coll. « Les derniers mots », 220 p., 50 F) poursuit la parution en français des œuvres d'un écrivain qui a pesé de toute son influence sur toute une génération et dont on commence seulement à mesurer l'importance ; le second, *La chute de l'Amérique* de Allen Ginsberg (Flammarion, coll. « Connections », 228 p., 65 F) ne peut se satisfaire d'une simple notule ; pour ceux qui l'ignorent encore, Ginsberg est l'un des plus grands écrivains contemporains américains (il a reçu la plus haute distinction littéraire de son pays, le « National Book award for poetry ») et ce dernier livre, nous présente son éditeur, « représente l'accomplissement d'une recherche de plus de vingt années ». Allen Ginsberg sera à Paris dans quelques semaines et nous tâcherons de le rencontrer. A suivre...

A flot régulier, d'URSS aussi nous parviennent des livres, gros romans qui souvent prennent la forme de l'épopée. Récemment encore « Le cabinet cosmopolite » (Stock-Est) nous en a proposé deux : *Fumées et brouillards vers le soir* de Iouri Trifonov (traduit par Lily Denis, 352 p., 59 F) et *Mon pays bien-aimé* de Vladimir Voïnovitch (traduit par Paul Kalinine et Jean-Claude Lanne, 680 p., 69 F). On a l'impression qu'après Soljénitsyne la bonde a sauté, à moins qu'il en ait toujours été ainsi mais que nous ne l'ayons pas su, car ce n'est que très tardivement que nous arrive l'énorme *La faculté de l'inutile* de Iouri Dombrovski (Albin Michel, traduit par Dmitri Sesemann et Jean Cathala, 446 p., 55 F). Dombrovski a subi cinq arrestations et connu la vie des bagnes sous le régime stalinien ; il a mis dix ans à écrire ce roman complexe à l'écriture foisonnante et est mort en nous laissant ce monument contre la terreur, contre toute terreur.

Pour finir, revenons au passé ; les éditeurs nous y invitent, qui rééditent des classiques ou des best-sellers d'hier : ainsi Flammarion qui nous redonne *La garçonne* de Victor Margueritte, qui fit scandale en 1922, ou *Les amants de Venise* de Charles Maurras publié en 1902 par le célèbre monarchiste de l'Action française. Mais surtout n'oublions pas l'excellente collection « Fins de siècles » que dirige Hubert Juin chez 10/18 et qui nous permet de découvrir, ou redécouvrir, l'œuvre d'un écrivain mal connu : Marcel Schwob. Préfaçant chacun des trois volumes par des textes d'une discrète érudition, Hubert Juin donne à Marcel Schwob une place de premier rang dans le panthéon des lettres françaises ; il est vrai que pour un seul de ses textes, *Le livre de Monelle*, on donnerait des centaines de bluettes où l'on a perdu son temps ! Là encore est la surprise, jamais épuisée.

Jean-Pierre Vélis

CINEMA

de bien belles images

Julien, poète et instituteur, abandonne la ville où il a essuyé des échecs et où la vie lui semble étouffante ; il regagne le village de son enfance où il reprend son métier. Il voudrait apprendre à ses élèves, selon la formule de Maïakowski, à « refaire la vie avant de la chanter » ; mais il se heurte à l'hostilité des parents et de son inspecteur, et finalement va se jeter dans la mer, où une foule d'enfants le suit.

Ce schéma ne met en lumière que le squelette du film d'Iradj Azimi : *Utopia*. Il suffit cependant à faire comprendre la séduction qu'un tel sujet peut exercer sur les enseignants, s'ils y entendent l'écho d'espérances et de déceptions vécues. Mais il montre aussi que nous sommes ici en présence d'un poncif et même d'une série de poncifs. De même qu'il y a un stéréotype de l'institutrice que nous retrouvons, par exemple, dans le récent film-réclame d'une marque de rasoirs (lunettes, chignon, autorité, pas très futée), de même *Utopia* nous offre un nouvel avatar du stéréotype de l'instituteur, tel qu'il apparaissait dans *Conrack* par exemple : aimé de ses élèves et pédagogue novateur, mais en proie à la bêtise et à la hargne des parents d'élèves et de l'inspecteur. Faut-il ajouter que le poète incompris dans un monde d'argent et de conformisme, ce n'est pas non plus une idée très neuve ?

Tout réside donc dans la façon dont on habille ces banalités d'un vêtement qui les rendra crédibles et attrayantes. Or, ici, la vraisemblance est parfois faible (la nomination de Julien dans son ancienne école, par exemple, semble un peu facile...). Le texte des dialogues est souvent d'une complication prétentieuse et les comédiens le disent sur un ton de psalmodie qui n'arrange pas les choses. Certaines scènes (le poète à la poste, voulant envoyer son « message », ou à la boulangerie, offrant ses poèmes manuscrits contre du pain) sont presque ridicules. Et quand, dans sa

classe, il dit à ses élèves (de dix à douze ans), à peu près ceci : « *Devant ce texte, vous avez une interprétation, il faut la recueillir, etc.* », j'ai peine à croire qu'il soit très bien compris.

Faut-il alors parler d'échec ? Certainement pas ; et *Utopia* me paraît même un cas étonnant de film sauvé des pires handicaps de sujet et de dialogue par la qualité extraordinaire des images, du son, des bruits, et de leur jeu réciproque. Je cite pêle-mêle, parmi ces richesses et ces réussites : l'usage des miroirs, des images inversées et de leur valeur symbolique ; les thèmes visuels du verre, de l'eau, et de la beauté de leurs matières ; l'emploi à plusieurs reprises de cette lumière de fin d'après-midi qui a hanté tant de peintres (comme Corot) ou de poètes (comme Baudelaire) ; l'abandon du son réaliste pour une bande sonore où se mêlent la musique et des sons reconstitués ; le choix des décors naturels (notamment au cap Fréhel) ; un sens merveilleux des rapports de l'homme et de la nature, *quand on les traduit en dehors des mots* ; le goût de certains décors d'intérieur, nus, symétriques, chargés de tragédie par leur seule nudité. Et il n'est pas indifférent que, sans nous le dire, la fin du film évoque la légende du joueur de flûte de Hamelin, et telle ou telle scène les inquiétudes pirandelliennes de *A chacun sa vérité*. Il n'est pas indifférent non plus que Laurent Terzieff prête à l'instituteur son regard brûlant, son visage buriné et sa passion intérieure.

Un projet courageux, réalisé avec ténacité par une équipe convaincue et dévouée, un film généreux, et des éclairs de poésie authentique. C'est cela que, finalement, je veux retenir d'*Utopia*.

pour Lino Ventura

Ancien pilote d'Air-France, aujourd'hui retraité, Romain débarque au Canada : la police de Montréal l'a averti que son fils Julien vient d'être abattu au cours d'un accrochage entre trafiquants et policiers. Mais quand il arrive à la morgue, Romain constate que le cadavre n'est pas celui de son fils. Comment son passeport se trouvait-il sur l'homme abattu ? Romain décide de rester au Canada, de



mener une enquête pour son propre compte, et de retrouver Julien. Les liens entre père et fils sont devenus assez lâches depuis déjà longtemps ; Julien était fugueur, indépendant, agressif. Mais maintenant il est sans doute en danger ; la fibre paternelle se réveille : Romain se met en chasse.

Sans être très original, ce point de départ est alléchant, et Claude Pinoteau en a tiré un bon parti. Son film, *L'homme en colère*, a d'abord un attrait documentaire, présent dès le générique par des vues magnifiques de la forêt canadienne, et qui se poursuit par le tableau des villes américanisées, des fonctionnaires restés très britanniques (l'inénarrable MacKenzie), et, à la frontière des USA, du double trafic des passeurs de drogue et des passeurs d'hommes.

L'intrigue proprement policière est conduite avec une honnête compétence, un sens habile du suspense, de la violence, et de l'entrecroisement des pistes. Mais il est évident que le film repose sur les solides épaules de Lino Ventura, avec qui nous nous identifions dès qu'il paraît sur l'écran. Son naturel, sa présence, sa puissance, la sobriété de son jeu, la sympathie qu'il dégage, n'ont rien perdu de leurs pouvoirs. C'est à cause de lui qu'il faut voir ce film : car Angie Dickinson n'est pas, je crois, merveilleusement employée ici, et les autres

rôles, même pittoresques et intéressants, ne sont que des comparses.

L'équipe Pinoteau-Ventura nous avait donné *La gifle* ; *L'homme en colère* n'est pas une réussite de même niveau. Mais on passe une bonne soirée en sa compagnie.

de la fausse à la vraie terreur

Halloween est une fête anglo-saxonne qui se célèbre à la veille de la Toussaint. Les enfants, masqués et costumés, vont le soir sonner à toutes les portes et proposent : « Trick or Treat », c'est-à-dire qu'on leur donne de l'argent ou des sucreries, faute de quoi ils vont faire des choses terribles (en général ils barbouillent les vitres avec du savon).

C'est cette nuit de fausse terreur et de mascarade que John Carpenter a choisie comme cadre de son film (titre français : *La nuit des masques*) ; mais ici la terreur est réelle. Une première fois, un enfant de cinq ans, Michaël, assassine sa sœur avec un couteau de cuisine. Et quinze ans plus tard, évadé de l'asile où il était surveillé par un psychiatre, il revient sur les lieux de son crime, toujours la nuit de Halloween.

Si ce film a été primé au récent



festival d'Avoriaz, c'est certainement pour sa parfaite efficacité dans le suspense, et dans le maniement de tous les ingrédients du film de terreur. Maison déserte et que l'on croit hantée; apparitions fugitives du « monstre » masqué; menaces sur des enfants; travellings qui suivent les victimes et nous mettent à la place du meurtrier; montée de l'angoisse quand la jeune première se trouve peu à peu cernée, enfermée; cadavres dans les placards; horrible surprise finale — bref, rien ne manque et tout est utilisé avec le savoir-faire d'un parfait artisan.

Cependant, deux ou trois traits me paraissent, dans *Halloween*, dépasser le niveau du simple film de terreur bien ficelé. D'abord, John Carpenter, bien qu'il ait mis sur les traces de son assassin le psychiatre qui le soignait (c'est Donald Pleasance, qui est remarquable), s'est soigneusement abstenu de nous infliger un topo inspiré d'une psychanalyse de pacotille pour expliquer la folie meurtrière de Michaël. Au contraire, le psychiatre abdique et constate que c'est là une mystérieuse incarnation du Mal, du Mal absolu, inhumain, presque métaphysique (ce que confirmera, à la fin, le fait qu'on ne peut pas le tuer, au même titre qu'un démon ou un vampire).

Mais, en parallèle avec ce fantastique, et pour le compenser sans doute par le poids d'un réel très crédible, il y a aussi dans *Halloween* un croquis des mœurs américaines, et spécialement des adolescents, qui ne manque pas de pittoresque. Cela va de l'extrême liberté sexuelle des

Teenagers, qui « ne pensent qu'à ça », comme dirait Wolinski, lorsqu'ils ne fument pas un « joint », au gaspillage d'énergie des jouvencelles qui mettent une machine à laver en marche pour nettoyer une robe, sans parler du baby-sitting ou de l'abrutissement télévisuel dès le plus jeune âge. Et puis l'héroïne du film — qui a d'ailleurs beaucoup de talent et d'intelligence — n'est pas jolie : ça repose des pin-ups, traditionnelles dans ces conflits entre la Belle et la Bête.

En somme, je me suis bien amusé : c'est tout ce qu'on demande à un film de ce genre.

E. F.

THEATRE

d'aimables marionnettes

Les chemins de fer, d'Eugène Labiche
Théâtre de la Ville
jusqu'au 21 avril

Il n'est pas certain que *Les chemins de fer* soient la meilleure comédie de Labiche. C'est une aimable farce, pleine de mouvement, écrite sur commande pour l'inauguration de la ligne Paris-Strasbourg en 1867. L'auteur ne s'est guère mis en frais pour inventer des personnages originaux, et toute la galerie des marionnettes habituelles est ici rassemblée : bourgeois stu-

pides, amoureux naïfs, séducteur plus prétentieux qu'efficace, domestiques rusés ou balourds, couple mal assorti, militaire bravache (en retraite)... Le premier acte seul est un assez réjouissant tableau de mœurs qui évoque la fièvre dont sont saisis les premiers (petits) spéculateurs, persuadés que les actions du chemin de fer vont les enrichir. Le reste est fait de l'habituelle poursuite et des inévitables quiproquos, pimentés par des répliques parfois cocasses, et résolu par le happy end d'usage.

L'intérêt de la représentation vient essentiellement de décors spirituellement mobiles (un fort joli vieux train en scène, par exemple, ou un buffet de gare), d'une pimpante musique de Jean Wiener, et surtout, au milieu d'une distribution au jeu sans grande invention, de quelques interprètes particulièrement efficaces par leur finesse ou leur dynamisme, Daniel Auteuil, Monique Tarbès, Pierre Vernier, Rosalind Adler. Ces *Chemins de fer* auraient pu nous entraîner à une allure plus débridée mais le voyage qu'ils nous proposent n'en reste pas moins un agréable divertissement.

l'envers du quotidien

Tohu-Bohu
Petit-Odéon - jusqu'au 22 avril

Quelques paroles, quelques gestes, quelques accessoires, et cela suffit à Pierre Byland, Philippe Gaulier et Mareike Schnitker pour nous reconstituer un monde quotidien, dans son

Important Editeur Parisien

recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire



Adresser manuscrits et C.V.
à la pensée Universelle
3 bis Quai aux Fleurs
75004 Paris
Tél. 325.85.44.



Pierre Byland et Mareike Schnitker
dans « Tohu-Bohu »

absurdité et dans sa poésie. De quoi s'agit-il ? De remplacer une ampoule électrique, de réparer un robinet, d'éponger une fuite d'eau, et accessoirement de rêver à l'amour pour, finalement, réinventer le paradis terrestre.

Il est certains spectacles privilégiés où l'on pénètre dès la première seconde et qui vous poursuivent longtemps après la chute du rideau. *Tohu-Bohu* est de ceux-là, ce qui n'est pas pour étonner ceux qui ont déjà applaudi ses créateurs mais c'est une nouvelle joie de les retrouver, toujours aussi efficaces, toujours aussi maîtres d'un humour un peu triste, toujours aussi présents en même temps qu'inattendus. Et pour ceux qui ne les connaissent pas encore, c'est une nécessité d'aller les découvrir.

chacun sa vérité

Autour de *Mortin*, de Robert Pinget
Théâtre Essai-Valverde

On connaît le jeu. Soit un personnage disparu depuis un certain temps. Qui était-il ? Pour le découvrir un enquêteur interroge les témoins du personnage et voici tout autant de portraits que de portraitistes qui surgissent devant nous. Comment concilier ces contradictions ? Comment déceler, dans les réponses, les mensonges, volontaires ou non, rétablir les vérités cachées, faire revivre celui qui est mort ? Plus fondamentalement, qui sommes-nous, sinon ce que les autres ont vu, ont voulu voir de nous ?

Pour cette quête impossible du véritable *Mortin*, Robert Pinget a tissé de subtiles toiles en se gardant bien de nous donner la solution, et il l'a fait avec une habileté inquiétante (1). Il faut dire aussi que son texte est admirablement servi par Jacques Seiler (également metteur en scène) et Nadia Barentin qui, à eux deux, composent les huit témoins avec une variété de jeu et une puissance d'évocation particulièrement remarquables, et par leur interviewer obstiné mais troublé, Gilbert Bahon. Un court spectacle, mais qui va loin, beaucoup plus loin qu'un simple jeu, jusqu'à une indéfinissable angoisse, celle de l'identité même de l'être.

P.-B. M.

une difficile harmonie

L'échange, de Paul Claudel
Théâtre de Gennevilliers
jusqu'au 8 avril
Théâtre Jean-Vilar, Vitry
du 18 au 29 avril

Il est vrai que *L'échange* est le premier temps de cette « dramaturgie de l'or » qu'envisageait Claudel, avant même peut-être son expérience de l'Amérique — et l'on comprend bien que cette pièce ait sollicité Alain Ollivier, qui est l'un des rares comédiens français à avoir assimilé le jeu brechtien.

Il est vrai aussi que Claudel, écrivant à Copeau qui allait la monter, penchait pour un mode d'interprétation « violemment coloré, excessif, et presque caricatural comme un tableau de Van Dongen » et souhaitait « que *Marthe eût seule l'air d'une femme vraie entre trois marionnettes sinistres* ».

Mais ces considérations justifient-elles un jeu aussi accusé que celui de Martine Drain en la plupart des moments de Lechy Elbernon ? Ce maniérisme surprend un peu de la part d'une comédienne qui s'était montrée si avisée, en début de saison, dans *La star des oubliés* au Petit-

(1) Le texte de ces « dialogues » est publié aux Editions de Minuit (178 p., 16,50 F).

Odéon. Je crains qu'il ne faille porter ce que je considère comme une erreur au compte du metteur en scène. Alain Ollivier, en choisissant *L'échange*, ne s'est sans doute pas suffisamment préoccupé de la musicalité propre au texte qu'il élisait et du problème majeur qui se poserait à lui : harmoniser la diction du verset claudélien, alors (en 1893) strictement poétique, et le contenu de l'œuvre où vont de pair l'anecdote, qui met des individus typés aux prises avec une situation qui pourrait être celle d'un drame psychologique, et la vision du monde qui, pour chacun d'eux, sous-tend leurs attitudes immédiates. Thierry-Gabriel Fortineau a su, dans le rôle de Louis Laine, traduire de façon assez remarquable cette double postulation.

Cela dit, le décor (de Benoist Demoriana) est simple et beau, et le sable blond sur lequel marchent les personnages n'est pas ici artifice scénique, mais la plage même dont rêva Claudel.

R. L.

FESTIVALS

■ Du 12 au 18 avril, le troisième « Printemps de Bourges » va remettre la ville en chanson : une centaine d'artistes se produiront au cours de quelque soixante spectacles, sans parler des rencontres, ateliers, expositions, conférences, animations pour enfants et adultes. Programme détaillé à la Maison de la culture.

■ Si le vrai printemps continue à se faire attendre, les Parisiens pourront se consoler, du 20 avril au 3 mai, avec le sixième « Printemps musical de Paris ». De très nombreux compositeurs seront au programme du Théâtre du Ranelagh les 20, 23, 24 avril et 3 mai. Tandis qu'un spectacle chorégraphique, musical et poétique sera donné au Centre Georges-Pompidou les 25 et 26 avril.

■ A Boulogne-Billancourt, « Festival de la jeunesse 79 » du 24 avril au 17 mai : spectacles à 18 h 30, 20 h 30 et matinées scolaires. Pour programme complet : TBB, 60, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt (tél. : 603-60-44).

le droit de savoir

La diffusion, en France, de la série américaine **Holocauste**, accompagnée d'une formidable réaction des media, avait, on s'en souvient, amené le ministre de l'Education à faire une déclaration en direction des enseignants et des parents.

Mais les enfants ? Comment ont-ils perçu cette phase dramatique de notre histoire, dont ils ne pouvaient rechercher les racines qu'au niveau de leurs parents ou de leurs grands-parents ?

La « sauce » américaine des séries télévisées, qui est leur lot presque quotidien, ne risquait-elle pas de faire passer l'événement comme une fiction parmi d'autres ?

La psychologue Bianka Zazzo, maître de recherche au laboratoire de psychobiologie du CNRS, a voulu saisir leurs réactions, leur perception « à chaud ».

Elle s'est donc livrée à une enquête rapide sur quelque deux cent cinquante enfants de CM 2, 6^e et 5^e et a bien voulu nous en donner ici les premiers résultats et ses premières impressions.

« EN REGARDANT le premier épisode, j'ai essayé de me mettre à la place des enfants et je me suis dit : ils ne comprendront rien. » Cette simple réflexion de Bianka Zazzo l'a incitée à mettre rapidement sur pied les données d'une enquête spontanée, non pas pour en tirer des enseignements scientifiques puisqu'elle ne s'adressait pas à un échantillon précis, choisi en fonction d'un sondage, et que le temps manquait pour mettre en place les éléments qui président généralement à ce genre d'expérience, mais pour recueillir « sur le vif » les impressions de jeunes enfants à qui on assénait sans explication aucune un événement dramatique contemporain. Bianka Zazzo a donc mis à profit le temps, prolongé par la grève de la SFP, entre la dif-

fusion du troisième et du quatrième et dernier épisode d'*Holocauste* pour recueillir les réponses à un questionnaire simple et direct, dans des classes de l'ouest de la région parisienne, notamment à Nanterre, lieu de prédilection de ses travaux de recherche, ce qui lui permettait, à défaut d'une population scolaire représentative, de faire vite. En effet, l'intérêt de l'enquête consistait aussi à saisir les réactions des enfants avant la fin de la série. Toutefois, il convient de ne pas minimiser une telle analyse, puisqu'elle porte tout de même sur 250 enfants : 120 de CM 2, environ 100 de classes de 6^e et 35 de classes de 5^e qui, tous, ont évidemment vu un, deux ou trois épisodes de la série... Le pourcentage d'enfants qui ont été autorisés par

leurs parents à voir le film augmente, bien entendu, avec l'âge : un peu plus de 50 % en 5^e, la moitié en 6^e, nettement moins en CM 2 — les 120 réponses de CM 2 émanent de 9 classes. La moyenne, sur cette tranche d'âge CM 2/5^e, représente environ 40 %.

Les neuf questions étaient conçues de manière extrêmement simple afin d'être accessibles à tous.

Les deux premières : « Tu as vu le film *Holocauste* ; combien d'épisodes, un, deux ou trois ? » et « Qu'est-ce que ce film t'a appris ? Qu'est-ce que tu as surtout retenu ? » étaient surtout destinées à renseigner sur ce qu'ils en avaient gardé : la force, la perception de la réalité, les événements montrés, et apprendre s'ils étaient arrivés à un certain niveau de généralisation comme le sort des juifs, le nazisme, etc. Questions volontairement très ouvertes.

Les deux questions suivantes étaient très classiques : « De tous les personnages de ce film, lequel trouves-tu le plus sympathique (que tu préfères) ? Pourquoi ? » et, bien sûr, « Lequel trouves-tu le plus antipathique (qui te déplaît le plus) ? Pourquoi ? ».

La cinquième question en leur demandant : « As-tu déjà vu d'autres films à la télévision qui t'ont autant impressionné que celui-ci (ou à peu près autant) ? Lesquels ? » faisait appel à leurs références de jeunes téléspectateurs, et la sixième à leurs connaissances : « Ce film raconte à sa façon des faits historiques, c'est-à-dire qui se sont vraiment passés dans le temps. De tout ce que tu connais de l'histoire de n'importe quel pays, quels sont les événements à peu près aussi effroyables que ceux que le film raconte ? (tu peux donner plusieurs exemples) ».

La formulation de la septième en ces termes : « Si des choses pareil-

les avaient lieu en France, que feraient les Français ? » ne satisfaisait pas tout à fait Bianka Zazzo, mais elle s'est finalement bornée à cette formule, d'une part pour ne pas se voir accusée de « politiser » l'enquête, d'autre part pour ne pas induire des attitudes anti-allemandes et ne pas suggérer des idées, sur la passivité, par exemple, qu'elle entendait recueillir spontanément des enfants. Les réponses à cette question ont été assez différentes, les enfants ne sachant pas exactement à quoi il était fait référence : les Français victimes comme les juifs, ou les Français témoins des massacres.

La huitième question, par contre, n'avait aucune ambiguïté : « *Quelles sont les choses, dans ce film, que tu n'as pas bien comprises et que tu aimerais qu'on t'explique un peu plus (tu peux indiquer plusieurs choses) ?* ».

Enfin, la dernière les laissait juges sur l'opportunité du spectacle en leur demandant : « *Que penses-tu : est-ce que ce film est à montrer aux enfants ? Pourquoi ? A partir de quel âge (explique) ?* ».

Le dépouillement de cette enquête marque d'abord la différence de formulation selon la classe, et donc l'âge, le niveau de généralisation étant beaucoup plus fort chez les élèves de 6^e et 5^e. Il faut encore noter, et Bianka Zazzo y a porté beaucoup d'attention, qu'il n'y a aucune différence notable entre les réponses des quelques petits Maghrébins recensés dans l'enquête et les autres élèves, si ce n'est dans la sixième question faisant appel aux faits historiques qu'ils connaissent. Les enfants de CM 2, d'une manière générale, constatent que « *la guerre n'est pas drôle* » et se bornent ensuite au récit des faits, de ce qu'ils ont vu. Les élèves de 6^e col-

Qu'est-ce que ce film t'a appris ; qu'est-ce que tu as surtout retenu ?

Gérald, CM 2. Comment étaient les Allemands pendant la guerre, pourquoi ils tuaient les juifs. J'ai retenu qu'ils mentaient pour les tuer : ils leur disaient « Nous allons vous donner du travail en Russie » ; ce qui n'était pas vrai car, arrivés en Russie, les soldats allemands leur disaient de se déshabiller pour être propres. Et quand ils ouvraient les douches, le gaz sortait.

Stéphane, CM 2. Que les Allemands tuaient les juifs. Tous les juifs fous, ils les mettaient dans des chambres à gaz et aussi ils les fusillaient devant un trou. Et Hitler venait au spectacle ; il y avait des chaises pour s'asseoir, et les juifs tout nus devant le trou se faisaient fusiller, et Hitler disait « Non, ce n'est pas bien, il faut trouver un autre moyen de les tuer. » Ils ont tué les enfants et les hommes juifs dans des maisons où ils mettaient le feu. Et les femmes terminaient à Auschwitz.

Eric, 6^e. J'ai appris les frayeurs de la guerre et aussi qu'un homme qui avait pris le pouvoir exterminait les juifs pour son opinion. J'ai appris aussi que les Allemands mettaient tous les événements graves sur le dos des juifs pour les faire détester.

Christian, 6^e. Ce film m'a appris comment on tuait les juifs ; il m'a appris une histoire vraie. Je me demande pourquoi les policiers veulent tuer tous les juifs.

Rafaële, 5^e. Ce film ne m'a pas appris beaucoup de choses car, à la maison, on me parle souvent de l'extermination des juifs ; pourtant, j'ai appris l'existence des ghettos et je ne savais pas qu'absolument tous les juifs devaient être tués.

Lorenzo, 5^e. Ce film m'a surtout montré les problèmes de ségrégation et l'intéressement de cette campagne anti-juive car, si on s'est attaqué aux juifs, ou aux tziganes, ce n'est pas parce qu'ils avaient crucifié le Christ, mais parce qu'ils avaient beaucoup d'argent et, si on les tuait, on pouvait les voler plus facilement.

lent déjà beaucoup plus à la réalité en parlant de la tuerie des juifs « à la chaîne », des chambres à gaz où l'on enfermait d'abord les malades mentaux puis tous les autres. Quant aux enfants de 5^e, ils parlent volontiers d'Hitler comme un « fou » et se demandent comment des « gens intelligents » ont pu le suivre. Sur l'ensemble des 250 réponses, on dénombre 195 réponses où la généralisation apparaît, c'est-à-dire le problème des massacres et atrocités sur les juifs, les élèves de 6^e et 5^e abordant souvent le problème du racisme et de ses raisons, les petits de CM 2 s'arrêtant la plupart du temps sur les techniques d'extermination.

La dernière question, où les élèves devaient donner leur avis sur le fait de montrer ou non ce film aux enfants, est intéressante à double titre. Hormis les seuils très divers qu'ils donnent — certains fixant la limite à quinze ans, d'autres à dix, huit, six, voire à la première année de scolarité... —, on relève que 75 % des CM 2, 83 % des 6^e et 93 % des 5^e sont pour cette diffusion ouverte aux enfants, mais, la plupart du temps, la notion d'enfant correspond dans leur esprit à leur âge propre. La suite logique à cette volonté de voir s'impose d'elle-même et elle ressort avec évidence de toute l'enquête : les enfants revendiquent le « droit de savoir ». Dans ce désir de savoir, tout est mêlé : bien connaître le passé, savoir comment tout est arrivé, connaître la vérité sur la guerre. Bianka Zazzo relève même que, pour 12 % des élèves de 5^e, apparaît la motivation de la prise de conscience « *pour éviter plus tard que des événements semblables recommencent* ».

Dans toute la campagne de presse qui a entouré cette diffusion, dans les débats, Bianka Zazzo estime que jamais la vraie question n'a été posée : celle du « Pourquoi ? ». Les adultes se sont bornés à répondre au « Comment ? » mais jamais au « Pourquoi ? » et c'est ce « Pourquoi » que les enfants posent. Le débat télé-

visé qui a suivi le dernier épisode n'y a pas répondu non plus. « On a répondu au « Comment » de cette tuerie en discutant du chiffre des victimes, les historiens ont donné des justifications de leurs sources, mais le « Comment » a beaucoup moins d'importance que le « Pourquoi » et l'enquête d'Antenne 2, avec des jeunes entre dix-huit et trente-cinq ans qui peuvent s'informer, n'a pas tenu compte des enfants qui, eux, ne peuvent savoir et restent désarmés », dit Bianka Zazzo. La psychologue est tout à fait consciente que ce n'est pas cela qui va les bouleverser énormément — certain n'a-t-il pas demandé : « A quelle époque ça s'est passé ? » — car ils ont de sérieuses défenses, bien qu'il faille prendre en compte l'inconnue d'un tel impact. Et Bianka Zazzo de poursuivre : « Les enfants ont très bien compris le « Comment », car ils ont l'habitude du petit écran, c'est le « Pourquoi » que les adultes n'ont pu leur expliquer. On a même l'impression que les éducateurs, les enseignants, les parents, ont eu peur de révéler le « Pourquoi ». » L'enquête rapporte très peu de cas où les enfants qui, par conséquent, avaient l'autorisation de leurs parents pour regarder la série, ont eu des discussions, des échanges, des explications dans le cadre familial.

Certains enseignants n'ont pas caché qu'ils étaient très embarrassés pour provoquer ce genre de discussion en classe, et Bianka Zazzo regrette que notre ministère de l'Éducation n'ait pas été assez loin ; elle cite l'exemple de l'Autriche qui a fait une formidable campagne d'information au niveau scolaire avant la diffusion, avec un centre permanent de documentation destiné spécialement aux professeurs pendant la période de diffusion.

Car si on retrouve dans le dépouillement 24% d'élèves de CM 2, 33% de ceux de 6^e et 41% de ceux de 5^e qui déclarent tout net « J'ai tout compris », les autres réclament les « raisons exactes » de cette guerre, du nazisme, de ce déferlement de tortures et de cruauté. Dans le grand

As-tu déjà vu d'autres films à la télévision qui t'ont autant impressionné que celui-ci (ou à peu près autant) ? Lesquels ?

Belbachir, CM 2. Oui, sur les étrangers. Les Français nous traitent de bougnoules. C'était encore plus impressionnant pour moi que **Holocauste**.

Christian, 6^e. Je n'ai encore vu aucun film aussi impressionnant que **Holocauste**.

De tout ce que tu connais de l'histoire de n'importe quel pays, quels sont les événements à peu près aussi effroyables que ceux que le film raconte ?

Belbachir, CM 2. J'ai vu un film, ça parlait des étrangers, qui s'est vraiment passé, c'est ma mère qui me l'a dit. En ce temps-là, il y a des années, les Français nous traitaient comme des chiens car ils ne voulaient pas qu'on soit en France.

Rafaële, 5^e. Cette histoire est la pire que je connaisse.

Si des choses pareilles avaient lieu en France, que feraient les Français ?

Belbachir, CM 2. Je n'en sais rien, mais je crois qu'ils se laisseront prendre au piège ; ou peut-être non.

Valérie, CM 2. Les Français feront aux Allemands les atrocités qu'ils ont faites aux juifs.

Stéphane, CM 2. Ils auraient fait la même chose que les juifs, je pense.

Eric, 6^e. Je suppose que les Français se défendraient, parce qu'il ne faut pas attendre le dernier moment comme ont fait les juifs.

X..., 5^e. L'histoire démontre que les Français se sont tus et ont participé à ce génocide (la rafle du Vel'd'Hiv) et, à mon avis, pourquoi les Français réagiraient-ils plus s'il survenait un nouveau massacre ?

Rafaële, 5^e. Je pense que les Français réagiraient comme les Allemands. On n'est pas mieux qu'eux.

Lorenzo, 5^e. Je crois qu'ils laisseraient « couler », car les Allemands, au début, n'étaient pas montés contre les juifs et puis ils ont fini par les détester. Je crois qu'on ferait pareil, parce que l'on n'est pas meilleurs que les autres.

XX..., 5^e. Je ne sais pas. La seule chose que je sais, c'est que je n'aimerais pas que cela se passe en France. Mais je trouve que la France a été lâche. Elle savait ce qui se passait ; elle n'a rien fait.

Quelles sont les choses dans ce film que tu n'as pas bien comprises et que tu aimerais qu'on t'explique un peu plus ?

Gérald, CM 2. Comment la guerre s'est-elle produite ? Qui sont ceux qui ont déclenché la guerre contre les juifs ?

Stéphane, 6^e. Que les juifs allaient à la mort sans se défendre.

XX..., 5^e. Je n'ai pas compris pourquoi des gens très intelligents, qui avaient toute leur raison, ont suivi ce fou, Hitler.

Penses-tu que ce film est à montrer aux enfants ? Pourquoi ? A partir de quel âge ?

Belbachir, CM 2. Je crois que oui, car cela nous apprend des choses sur tous et sur notre avenir. On peut regarder ce film à partir de quinze ans.

Gérald, CM 2. Non, il n'est pas à montrer aux enfants, car il est trop violent, et surtout au-dessous de sept ans.

Eric, 6^e. Ce film est à montrer aux enfants, car il ne faut pas oublier ce qui s'est passé. A partir de onze ans.

Stéphane, 6^e. Oui, parce qu'il faut leur faire savoir cette horreur.

X..., 5^e. Ce film est à montrer aux enfants (vers dix-onze ans), en particulier aux adolescents, pour les sensibiliser à toutes les formes de racisme, les inciter au respect de la vie humaine, et développer une qualité essentielle : la tolérance.

Rafaële, 5^e. Oui, à partir de dix ans, ce film doit être montré aux enfants car il faut qu'ils sachent ce qui s'est passé, la vérité. Il ne faut rien cacher aux enfants. Ils ont droit, eux aussi, de savoir.

Lorenzo, 5^e. Ce film est à montrer aux enfants dès qu'ils sont en âge de comprendre, mais pas trop tôt pour ne pas marquer leur enfance.

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiplés formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne, Irlande, Ecosse, Autriche, Italie, Malte, Japon, U.S.A. Mexique, Turquie, Ceylan.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.

Service 207

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) : _____

Pour : Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST : _____ VILLE : _____

A Paris : M^{me} Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13h.

« Pourquoi ? », il y a évidemment tous les autres « Pourquoi ? » : pour un naïf qui demande « Pourquoi les Allemands tuaient les juifs et pas les juifs les Allemands ? », des dizaines d'autres demandent « Pourquoi les juifs ? ». Pourquoi les enfants ? Pourquoi les mères ? Pourquoi les malades ? Pourquoi l'extermination totale ? « Ce « Pourquoi ? » ne peut pas rester sans réponse, affirme Bianka Zazzo. Il appartient bien sûr aux familles d'y répondre, mais à quoi sert l'école si on ne leur répond pas d'une manière adaptée à leur niveau de compréhension ? »

Il n'est pas inutile de voir les réponses aux questions faisant référence à des films télévisés plus ou autant impressionnants et aux événements historiques. En ce qui concerne les films télévisés, certains enfants ont répondu : *Dracula*, ou *Frankestein*, mais les réponses sur les événements historiques comparables marquent l'emprise de la télévision sur le quotidien de tous les enfants. « Ils sont en prise directe sur ce qui se passe dans le monde, l'événement récent recouvrant aussitôt tous les autres », constate Bianka Zazzo. En effet, les enfants citent en premier lieu « la guerre civile en Iran » et, tout de suite après, la guerre sino-vietnamienne, puis beaucoup plus loin viennent les Khmers rouges, Hiroshima, le Liban, les tortures en Amérique latine, le goulag, mais aussi indistinctement les deux guerres mondiales — les Rosenberg, le suicide collectif en Guyana, Oradour-sur-Glane et la guerre d'Espagne n'étant cités qu'une fois, la guerre d'Algérie étant mentionnée uniquement par les petits d'origine maghrébine. Quelques-uns des plus âgés n'ont pas hésité à citer la famine dans le tiers monde. L'emprise de l'actualité télévisée est confortée par le fait que 78 % des enfants font référence à des événements contemporains et seulement 22 % à des événements anciens comme, par exemple, le massacre des Indiens, les chrétiens jetés aux lions, l'esclavage

des Noirs, la Saint-Barthélemy, et, pour faire bonne mesure, les guerres de Trente ans et de Cent ans.

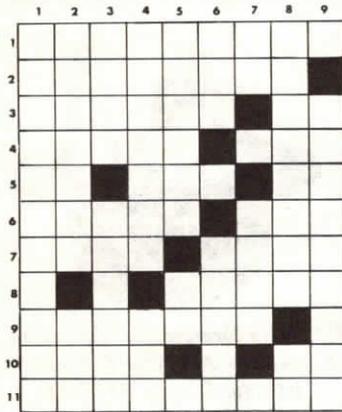
Si les plus jeunes s'interrogent particulièrement sur la cruauté, le sadisme, le plaisir éprouvé par les nazis, les plus grands se posent des questions et sur la passivité des juifs et sur leur courage devant la mort. La lâcheté des autres, individus ou nations, est aussi fortement évoquée par les élèves de 6^e et 5^e — qui, par ailleurs, expriment clairement l'horreur et l'inutilité des guerres — alors qu'au niveau du CM2 les enfants y font peu ou pas du tout allusion.

« Les enfants disent : nous avons le droit de savoir exactement. Il ne faut pas compter sur les familles. Si l'école veut répondre à sa vocation d'éduquer, c'est à elle de s'en charger », dit Bianka Zazzo. Cette soif de savoir évidente, comment la faire passer par l'école ? La psychologue pense, pour sa part, qu'il ne s'agit pas d'expliquer les mécanismes trop complexes, mais, au niveau de la sensibilisation des enfants, de partir de leur expérience quotidienne. « Par exemple, dit-elle, la lâcheté est vraiment la chose la mieux partagée ; certes il faut distinguer entre la lâcheté individuelle et la lâcheté collective, mais on peut très bien commencer par la première. On peut montrer aussi que le racisme anti-juif était une arme d'Hitler pour mobiliser son peuple, que c'était le bouc-émissaire et que l'on a toujours recours à des bouc-émissaires. »

La diffusion d'*Holocauste* et cette enquête montrent les lacunes de notre école en ce qui concerne notre histoire contemporaine et ce, même pour les plus jeunes qui veulent savoir, qui veulent comprendre. Notre conclusion pourrait être cette petite phrase relevée sur l'un des questionnaires et qui prouve, s'il en est besoin, qu'une telle initiative au niveau élémentaire ne serait pas vaine : « Ça m'a appris à être contre toutes les violences ! »

Maurice Guillot

problème 316



Horizontalement. 1 - Pour celui qui cherche le repos ce n'est vraiment pas le rêve. 2 - Visser en utilisant l'écrou. 3 - Galette feuilletée - Adeptes du plus court chemin. 4 - Affaire ardue à démêler, même pour Maigret - Ce fils de Noé a fait souche. 5 - Grand voyageur - Celle des fous est une satire - Son signe symbolise le micron. 6 - Souvent versé par l'ivrogne - Champion de la liberté. 7 - Chemise noire ayant vainement tenté de se faire blanchir à Londres - Certains attendent sa délivrance pour prendre le large. 8 - Où un romantique barbu fit voir rouge à ses adversaires un soir de première. 9 - Vieux système. 10 - Etendue d'eau dans un pays qui connut le régime sec - Fluide champêtre. 11 - Il peut fournir des rossignols bien dressés.

Verticalement. 1 - Protections transparentes. 2 - Terme pour un compositeur recherchant l'harmonie - Elle n'est que secondaire pour les reptiles. 3 - Le contrebandier y est à l'ombre - Illusionniste. 4 - Latin de matheux - Maillon de chaîne béarnais. 5 - S'il s'agit de couleurs, c'est les arborer - Elle joua un rôle important dans la révolution universelle. 6 - Période intéressante autant le primaire que le secondaire - Alcooliser. 7 - Personnel - Battoir de lavandière. 8 - Reine qui fit Merveille - Note. 9 - Fournisseur d'eau potable.

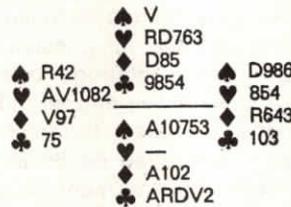
solution du problème 315

Horizontalement. 1 - Cornichon. 2 - Ouailles. 3 - Nid - Sol. 4 - Jeep - Secs. 5 - Aede - As. 6 - Gaule - Aml. 7 - Au - Elèves. 8 - Inamicale. 9 - Sinécure. 10 - Os - Lésion. 11 - Ces - En.

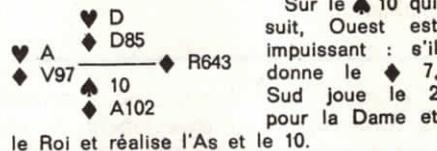
Verticalement. 1 - Conjugaison. 2 - Ouie - Aunis. 3 - Radeau - An. 4 - Ni - Pêle-mêle. 5 - Ils - Délices. 6 - Close - Écus. 7 - Hèle - Avarie. 8 - Os - Caméléon. 9 - Assise.

solution de "à la table"

Reprenons la donne du problème à la table, publié dans le n° 381/382 intitulé « le nec plus ultra », dans laquelle Sud joue 6 ♣.

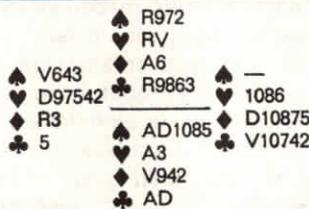


Après avoir pris le ♣ 10 sur l'entame atout, Sud coupe trois ♠ et trois ♥ et fait tomber les atouts.



le Roi et réalise l'As et le 10. S'il donne le ♥ A qui ne sert à rien, Sud joue le ♦ 2. Le ♦ 7 de Ouest serait pris du 8 pour le Roi... Le ♦ 9 serait laissé maître... et le ♦ V serait pris de la Dame pour ne donner que le Roi. Joli coup, n'est-il pas vrai ?

solution du problème 83



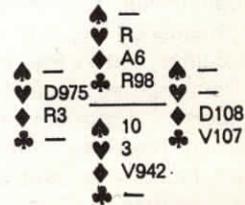
Sud réussit-il les 6 ♠ demandés contre toute entame et toutes défenses ?

Réponse : Oui.

Justifications.

• L'entame la moins gênante est ♦. Si elle est faite du Roi, Sud prend et continue la couleur. Si Est prend, le Valet de Sud est maître et, après avoir fait l'impasse au Valet d'atout et tiré quatre fois atout, Sud n'aura aucun mal à défausser ultérieurement son dernier ♦ sur le ♣ R ; si Est ne prend pas, Sud fait son Valet et continue comme ci-dessus pour ne perdre qu'un ♦. Mieux encore, il commence par l'impasse à ♠, rentre en main à ♣, coupe un ♦, tire tous les atouts et fera le reste. Mais Est avait fait une mauvaise défense. • Les trois autres entames possibles peuvent être étudiées ensemble car, à une intervention des premières levées près, elles conduisent comme suit au même squeeze de Est et au gain. Dans l'ensemble, Sud joue quatre fois atout, deux fois ♣ et le ♥ A pour arriver à la position suivante où le ♦ A, demeuré au mort lui per-

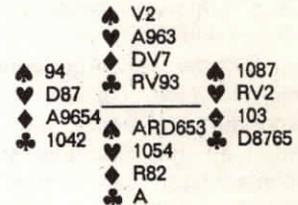
met de faire un squeeze à l'atout classique. Il joue ♥ pour le Roi. Si Est défausse ♦, Sud joue deux fois ♦ en libérant ses deux



derniers ♦ après n'avoir perdu qu'une levée à ♦. Si Est défausse ♣, Sud coupe un ♣ en libérant le 9, assuré grâce à la reprise du mort à ♦.

un squeeze difficile

Dans la donne ci-dessous, Sud joue 6 ♠. Entame ♦ A et retour ♦. Un des deux ♥ perdants va disparaître sur le ♣ R, mais que faire de l'autre ? Par routine, Sud se



prépare cependant une rentrée finale au mort, en cas de squeeze possible et il prend son ♣ V du R pour continuer par ♣ A, ♠ V, ♣ R pour défausser ♥ puis atout jusqu'à la position à quatre cartes où, sur le ♦ R prenant le 8, Ouest ne peut défausser ♣ sans permettre de libérer le 9. Il défausse donc ♥. Est, à son tour, ne peut défausser ♥, ce qui permettrait à Sud de libérer le 10, ni ♣, ce qui permettrait au mort de libérer son 9.

problème-concours 87

1 — Quelles sont les répartitions adverses qui permettent à Sud de réaliser le plus grand nombre de levées possible à l'atout ♥ avec les mains ci-contre. Comment, dans ce but, Sud doit-il conduire le jeu ? 2 — Ouest ayant entamé la ♦ D, quelle sera la meilleure carte à jouer du mort à la seconde levée et pourquoi ? Proposer un diagramme complet correspondant à votre solution.

Envoi des solutions à Pierre Tessereau
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris
Date limite 1^{er} mai 1979

échanges et recherches

location (offres)

- Esp. La Escala, villa ss les pins, prox. 2 plages, août, sept., 15/30-6. T. 65-16-77.
- 14-Mais. norm. 5 km mer, 6 pers., cft, pré, gar., juil., août 1800 F/ms. Tardy, 14540 St-Aignan-Cramesnil
- 05-Merlette, appt 5 pers., loggia sud, juil. 1500, août 1700 F, juin-sept. réd. Ecr. P.A. n° 701.
- Aix-les-Bains, studio meub. gd cft ds villa, r.-d.-c. sur jard., vue splend. sur lac. Sergent, 42, ch. Cochets, 73100 Tresserve. Tél. (79) 61-24-27.
- 38-Chamrousse, chalet cft 4 pers., ttes pér. Giroud, 7, pl. Rivet, 38100 Grenoble.
- Puy-St-Vincent, studio 4 p., pl. Sud, pd piste, vac. Pâq., été. T. (94) 94-94-04.
- Coll. l. Belle Ile-en-mer, mais. tt cft, gde cuis., 2 ch., s.b., w.-c., Pâq., avril, mai, juin, juil., sept. Gallen, 70, av. Grésillons, 92600 Asnières. T. (1) 793-96-86.
- Ile Noirmoutier, log. r.-d.-jard. ds villa, 80 m belle plage, juin, juil., août, 4 pers. Tél. (33) 48-00-12.
- Laredo-Esp., appt F3 meub., cft, mer, mont., juil., août. Roye A., 9, r. Jules-Ferry, Chamiers, 24000 Périgueux.
- 74-Chapelle-d'Abondance 1060 m, loc. appt tt cft, libres du 21-7 au 11-8 et 18-8 au 1-9. Cl. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.
- 83-Brignolles, r.-d.-c. villa nve, tt cft, gd séj., ch., cuis., s.d.b., 4-5 pers., gd jard., gar., juil. Jaubert, Camps-la-Source, 83170 Brignolles.
- Carroz-d'Araches près Chamonix 1200-2000 m, appt 3 p., tt cft, 6 pers., sem. Ecr. Amann, BP 69, 57460 Behren-lès-Forbach. Tél. (87) 85-05-27.
- 65-Mauléon-Besse, mais. 7 pers. tt cft, gar., jard., prox. riv., juin, juil., sept. Castex, inst., Marignac, 31440 St-Béat. Tél. : (61) 79-51-49.
- Doubs, gîte rur, 4-5 pers., cft. T. (81) 86-74-18.
- 05-Vallouise, stud. 4 pers., quinz. mai à sept., à Puy-St-Vincent, site pitt. excurs., parc Ecrins, Pelvoux. Tél. (90) 32-16-48 soir.
- 85-Château-d'Olonne, appt nf ind., 4 pces cft, jard., 800 m plage. J.J.A.S. Ardrir, r. J.-Verne, 85100 Chât.-d'O. T. (51) 32-40-31.
- 38-Deux-Alpes, appt tt cft 6-8 pers., pd pistes, 7-14 avril, été. Tél. (77) 74-07-79 ap. 20 h.
- Rég. Lac Côme, loc. 3 ch., séj., cuis., bns, w.-c., cave, pré, juil. Ecr. P.A. n° 702.
- Sur bassin d'Arcachon, studio équipé, w.-c., s. d'eau, nf, 2-3 pers. Tél. (56) 80-69-01. Bonein, 351, crs Libération, 33405 Talence.
- 22-Tréquier, 6 km mer, appt 3 pers., cft, jard. s'estuaire, juil., août. Ecr. PA. n° 703.
- 20-Bastia, villa pieds dans l'eau, 5 000 m² privatif, 5-6 pers., de mai à sept. Ecr. Poletti, Espeluche, 26200 Montélimar.

Voyages de fin d'études
NAOURS (Somme)
 entre Amiens et Doullens
 GROTTES-REFUGES III^e siècle
 VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
 Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
 Prix scolaires
 Renseignements :
 Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.



REFLEX 24 x 36 PROJECTEURS
 APPAREILS 24 x 36 ACCESSOIRES
 CAMERAS, Super 8 et 16 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS - TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
 12, rue Richer, PARIS-9^e
 REPRISES (Envoi province) CREDIT

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
 A DISTANCE (31^e année)
 Documentation sur demande
 15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

- Vallée du Lot (Sainte-Livrade-s/Lot) villa F4 avec gd jard. et gar. Ecr. Savinien, coll., 47000 Passage-d'Agen (jdre env. timb. p. réponse).
- Ensgt l. Cannes 3 km mer F2 tt cft 4 pers., juin, juil., août, sept. Peucheret, 9, rue du Collège, 10200 Bar-sur-Aube.
- 11-Narbonne-Plage, villa 5 pers., 150 m page, juil. Ecr. Dr éc. Alaïgne, 11240.
- 74-Chalet nf 3 pces, tt cft, alt. 1300, calme, marche, juil. Ecr. Portal R., 26120 Chabeuil. Tél. (75) 59-06-09.
- 64-Gourette, appt 5-6 pl., Pâq., juil., août. Tél. (56) 86-67-71.
- Sud Finist. ds Baie d'Audierne, camp., 8 km plages : 1) 1-15 juil. 2 appts de 4 pces, cft, 5-6 pers., 1400 F/quinz., juin, sept. 400 F/sem.; 2) appt 2 pces, cft, 2 pers., juil., août 1600 F/m., juin, sept. 250 F/sem. Mme Jégou, St-Joseph, 29143 Peumeric. Tél. (98) 91-42-81.
- 29-S., mais. tt cft, juin, sept. 1500 F, juil. 3 500. Tél. (35) 73-11-32 ap. 19 h.
- Corfou-Grèce, ds villa, 2 p. et coin cuis. ind., bd mer, juin, juil., août. Tél. 842-21-93 hres repas.
- Nice, 2 p., cuis., dche, juil., août, sept. 1700 F. Caudrelier, 9, r. Miollis, 06000 Nice.
- Savoie-Toussuire, pisc. 2 km, tennis 150 m, chalet sol. 70 m² + ss gar., gd balc., 8 p. sem., ms, été-hiv. T. (20) 64-88-04.
- Vendée, jard. s/mer, prop. ind. F3 et F2 tt cft, juin, juil., sept. Grollier, 5 pl. A. Bayet, Rennes. Tél. 50-45-35.
- 24. Mais. camp. cft, jard., pêche, 6 pers., juin, sept. 1 200, juil., août 1800, ms-quinz. Pointeau, Ste-Colombe, 47310 Laplume.
- 15 - Pavillon en forêt, juin, sept., 300/sem. Perez, éc. St Vincent, 24410 Jalmoutiers.

location (demandes)

- Ch. à louer gde mais. + jard. clos pr 3 cples + 5 enf., 1^{re} quinz. août, côte Atlant., sud-ouest, Provence ou Corse. Poirier, Tribéhou, 50620 St-Jean-de-Daye. Tél. (33) 56-20-10.

ventes

- Alentours verdoyants de St-Amand-Montrond (Cher) mais. « pas mal » en bon état, tte de pl.-pd, 4 gdes p., cuis., dép., jard. et verger, 145 000 F, crédit vendeur. Restaurer en Berry, Touchay, 18160 Lignières. Tél. (36) 60-00-09.

(Suite page 36.)

M^e J. BORONAT, avocat à Paris, 64, rue d'Amsterdam, tél. 874-17-24, fera procéder le **lundi 7 mai 1979**, à 14 heures, au Tribunal de Grande Instance de Paris, à la vente en deux lots, de :

1^o UN IMMEUBLE DE RAPPORT
 d'une contenance de 150 m² environ, sis à
PARIS (15^e) - 31, RUE MADEMOISELLE
 Mise à prix : 160 000 F

2^o UNE PROPRIÉTÉ A CHOMELIX (HAUTE-LOIRE)
 comprenant une maison de 3 pièces, cuisine d'une contenance de 170 m² env.
 Mise à prix : 10 000 F

S'adresser pour renseignements chez M^e BORONAT, avocat, 64, rue d'Amsterdam, à Paris (9^e). Sur les lieux pour visiter. Prêt possible du **Crédit Foncier de France** et de la **Banque Grindlay Ottomane**.

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

ventes

• Montreuil, prox. m^o, imm. 73, appt 3 p., 70 m², balcon, cave, parking, tout confort. 235 000 F. Tél. 857-77-90.

• Vds terr. à bâtir à St-Jean-de-Lier (Landes) 1 243 m² à 15 F/m². Ecr. Forgeron, 12, rue P.-Eluard, 02430 Gauchy.

• Vds mais. prox. Médit., 2 ét., 6 pces, w.-c., s. d'eau, gar. Tél. (67) 62-09-50 hres repas.

hôtels - pensions

• HOTEL VAL DES ROSES, 74380 BONNE, prox. Genève, centre excursions, repos, cuis. soignée, produits ferme, jard., px à partir 75 F ttc. Tél. (50) 39-20-09.

• Bretagne, 22380 St-Cast, Hôtel Centre et Plages, 250 m plage, pens. comp. 7-7 au 10-9 de 76 à 85 F suiv. pér. Cuis. faite par Mme Fournel. Tél. : (96) 41-00-13 ou 27-12-02.

• MAISON FAMILIALE DE VACANCES, CHATEAU DE LA ROCHE-PLOQUIN, SEP-MES, 37800 STE-AURE-DE-TOURNAINE accueille groupes mars à juin, sept. et oct. (scol., adolesc., adultes et poss. de classes vertes). Poss. organ. circuits tourist. en Touraine. Tél. (47) 65-44-63.

CONDITIONS D'INSERTION

• 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

• EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

• POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

• REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.

• REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

Soleil des PYRÉNÉES MEDITERRANÉENNES

GRAND CALME - EXCURSIONS

1 200 m - PARC

axe S.N.C.F. et R.N. 20

cadre champêtre

carrefour touristique entre

Espagne, Andorre, Font-Romeu

HOTEL TRANSPYRENEEN**

66000 ENVEIGT

Tél. (68) 04-81-05

Pension de 75 à 90 F/jour

demi-pension

Prix hors-saison

Dépliant

automobiles - caravanning

• Vds camping-car Ford transit nouv. modèle, juin 78, 10 000 km, 9 CV, ess. sur-élevé, 3 pl., cuis. inox, 2 feux. frigo, réserve eau 60 l, alarme Blackson, auvent, radio FM, nb. options, équip. tr. comp., état nf, cause départ, 42000 F. T. 942-60-12.

• Vds 104 SL 1978 rouge 11 000 km, Argus. Tournier P., 10, r. Bourogne, 25490 Allenois.

centres de vacances

• Directrice expér. ch. CV août préf. Bretagne/Alpes. Tél. (61) 41-13-76 ap. 20 h.

• SIU rech. pr août place économe et pl. chef cuis. ds même centre, rég. indiv. Ecr. Guérisse, CIO, 58, r. Joinville, 62 - Boulogne-sur-Mer. Tél. (21) 30-23-92.

• CV rech. moniteur équitation 2^e degré juil. Ecr. B.L.V. mairie, 91805 Brunoy.

stages

• STAGES : Dorure sur bois, sculpture ornementale, laque de Chine, laquage de sièges, meubles peints, vernis Martin, staff, statuaire, peinture à l'huile, aquarelle, modelage, moulage, dessin ; L'Ecole du Levant, 31540 Saint-Félix-Lauragais.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

Pour résoudre un problème de location de vacances, d'échange, de vente ou d'achat, prenez contact avec vos collègues par le canal de nos petites annonces, championnes du rendement...

MEDITERRANEE

PORT-LEUCATE
PORT OU PLAGE

à partir de **3.000 f.** à la réservation

portez-vous **ACQUEREUR**
d'une **RESIDENCE de VACANCES**

DU STUDIO AU T4 COLLECTIF OU SEMI INDIVIDUEL

par exemple : **le T2 : 45 m²** (surf. tot.)

125.000 f.

documentation gratuite sur demande

S.A. REALISATIONS
MALARDEAU

8, rue du Pont Montaudran
31000 Toulouse. Tél. (61) 62 12 56

© 1983 Imprimerie Toulouse CC 701872

abonnement d'un an — France : 90 F/étranger : 120 F



nouvel
abonné

nom

adresse

de la part de

nom

adresse

chèque bancaire chèque postal mandat lettre mandat carte

à l'ordre de l'éducation — pour les chèques et les virements postaux : CCP 31 680-34 F (La Source)

si vous vous abonnez
si vous faites abonner un ami*

avant le 15 avril 1979

l'éducation

vous offrira le Recueil des articles qu'elle a publiés de 1974 à 1977

* dans ce cas, n'omettez pas d'indiquer vos nom et adresse sur les bons ci-dessus ou ci-dessous

abonnement d'essai pour le 3^e trimestre scolaire : 30 F



nouvel
abonné

nom

adresse

de la part de

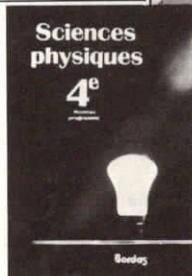
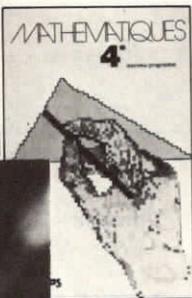
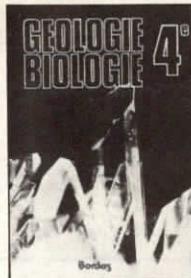
nom

adresse

chèque bancaire chèque postal mandat lettre mandat carte

à l'ordre de l'éducation — pour les chèques et les virements postaux : CCP 31 680-34 F (La Source)

à envoyer à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris



Des ouvrages minutieusement élaborés, fruit du travail et de l'expérience d'auteurs de premier plan. Pour les élèves, des manuels adaptés et attrayants.



■ **LIRE, OBSERVER, S'EXPRIMER 4ème**
par une équipe de professeurs animée par J. FOURNIER et A. LAFARGE
304 pages, format 15,5 x 24, reliure cartonnée, nombreuses illustrations en couleurs 29 F

Matériel complémentaire :

Documents pédagogiques
288 pages, format 17,5 x 24

Coffret de diapositives
(offert aux établissements utilisant notre collection)

■ **TEXTES ET LANGAGES 4ème et CPPN/CPA**
Français + grammaire
par une équipe de professeurs dirigée par D. COUTY et P. BRUNEL
320 pages, format 17,5 x 25,3, reliure cartonnée, nombreuses illustrations en couleurs 43 F

Matériel complémentaire :

Livre du professeur. 17,5 x 25,3

Matrices d'exercices de grammaire
(offertes aux établissements utilisant notre collection)

■ **ROMA I**
Langue et civilisation latines
par C. AZIZA, F. COLMEZ et R. SCTRICK
176 pages, 15,5 x 24, reliure cartonnée 27 F

Matériel complémentaire :

Livre du professeur

Coffret de diapositives
(offert aux établissements ayant adopté l'ouvrage)

■ **MATHÉMATIQUES 4ème**
par une équipe de professeurs
206 pages, format 15,5 x 24, reliure cartonnée en couleurs 26 F

Matériel complémentaire :

Livre du professeur. 216 pages, 23,5 x 24

■ **HISTOIRE-GÉOGRAPHIE 4ème**
par une équipe d'auteurs animée par M. VINCENT
256 pages, format 17,5 x 25,3, reliure cartonnée, nombreuses illustrations en couleurs 34 F

Matériel complémentaire :

Guide du professeur

2 tomes de 128 pages chacun, 17,5 x 22, brochés

Cahier de travaux dirigés

96 pages, format 17 x 22,5, broché 10,50 F

Fascicule régional

(offert aux établissements ayant adopté le manuel)

■ **SOL Y SOMBRA 4ème**
par J.-P. DUVIOLS
224 pages, 17,5 x 25,3, reliure cartonnée 28 F

Matériel complémentaire :

Guide du professeur

64 pages, format 17,5 x 25,3, broché

Cassette

(offerte aux établissements ayant adopté l'ouvrage)

■ **SCIENCES PHYSIQUES 4ème**
par M.J. DEQUIN, B. DIRAND, J. JOURDAIN, N. LAMBERT
160 pages, 17,5 x 25,3, reliure cartonnée 22 F

Matériel complémentaire :

Livre du professeur. 160 pages, 15,5x24, broché

Coffret de 50 diapositives

(offert aux établissements ayant adopté l'ouvrage)

■ **GÉOLOGIE-BIOLOGIE 4ème**
Collection CH. DÉSIRÉ - R. TAVERNIER
160 pages entièrement en couleurs, 17,5 x 25,3, reliure cartonnée 25,50 F

Matériel complémentaire :

Livre du professeur. 15,5 x 24

Coffret de 50 diapositives

(offert aux établissements ayant adopté l'ouvrage).